



MERCUROL  
VEUNES

*Cœur du Pays de l'Hermitage*

# Coup d'œil

SUR MERCUROL-VEUNES

Janvier 2016

N°1



CONSEILS MUNICIPAUX

VIE DE LA COMMUNE

VIE DES ASSOCIATIONS

Il y a 100 ans

1916

## Inventions

- Pistolet Browning (automatique) John Moses Browning (US)
- Lampe à incandescence au gaz Irving Langmuir (US)
- Tube à rayons X William David Coolidge (US)

## Décès

**27 mai :** Joseph Gallieni, 67 ans, militaire français, maréchal de France. ( né le 24 avril 1849).

## Divers



Première année du recouvrement de l'impôt général sur le revenu, le premier formulaire de déclaration fait son apparition.

**27 avril :** une loi crée la qualification de «mort pour la France». Cette mention est une récompense morale visant à honorer le sacrifice des combattants morts en service commandé et des victimes civiles de la guerre.

**Mai :** première collection de Coco Chanel, qui lance le jersey.

**14 juin :** instauration de l'heure d'été pour réaliser des économies d'éclairage.

Le Royaume-Uni et l'Irlande ont été les premiers pays à avoir adopté cette mesure lors de la Première Guerre mondiale. La première mise en place du passage à l'heure d'été en France date de 1916 dans un but d'économie d'énergie grâce à une heure d'ensoleillement naturel de plus le soir. Ce système a été abandonné en 1945. La seconde instauration du changement d'heure en France date de 1975 après le choc pétrolier de 1973-1974. L'objectif principal était une nouvelle fois la réalisation d'économies d'énergie et ainsi réduire les éclairages artificiels afin de profiter davantage des heures d'ensoleillement. En 1998, l'ensemble des pays de l'Union européenne ont mis en place le changement d'heure afin de faciliter les échanges. Une directive a été prise en 2001 en vue d'une harmonisation complète.

# SOMMAIRE

Le mot des maires ..... 3

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS

MUNICIPAUX ..... 4 à 14

### LA VIE DE LA COMMUNE

La commune Nouvelle .....	16
Cérémonie des vœux .....	16
Employés communaux .....	17
Nouveaux arrivants .....	17
Cérémonie du 11 novembre.....	17
Bibliothèque .....	18
Du côté de nos écoles .....	19
Prévention routière .....	19
Travaux de voirie .....	20
Implantation des "îlots de propreté".....	20
Embellissement de notre village .....	21
Concours des maisons fleuries .....	21
Fêtes de fin d'année avec le CCAS .....	21

### LA VIE DES ASSOCIATIONS

ACCA Mercurol.....	22
L'Amicale Laïque de Veunes Chanos-Curson .....	22
L'Amicale Laïque des Chassis .....	23
Amicale boules Mercurol-Veunes .....	23
Les Amis de la Tour .....	24
Football Club Hermitage .....	25
Basket Club Mercurol Chanos-Curson .....	26
Mercurol-Veunes Animation .....	27
Familles rurales des collines de l'Hermitage .....	28
Farandole .....	30
La Grappe Dorée .....	30
Le Télégraphe de Veunes .....	31
Foyer Rural Mercurol .....	32
Le Téléthon .....	32

### INFORMATIONS DIVERSES

Passage à la TNT .....	34
État Civil 2015 .....	34
Jeu, concours .....	35

4<sup>ème</sup> de couverture - AGENDA



Toute l'équipe municipale de Mercurol-Veunes se joint à nous pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

L'année qui vient de s'achever restera gravée dans nos mémoires, placée sous le signe de la violence et d'un terrorisme aveugle et barbare lors des attentats de Charlie Hebdo et du 13 novembre dernier, faisant de très nombreuses victimes.

« Notre démocratie est attaquée ».

Ceux qui sont tombés étaient la France et toute la France.

Ayons une pensée pour toutes ces familles qui sont dans la tristesse.

La situation économique n'est guère plus réjouissante avec un chômage toujours en progression. Continuons à nous mobiliser pour que notre pays retrouve la croissance.

Ce premier janvier 2016 fera date dans l'histoire de nos 2 communes MERCUROL et VEAUNES. La Commune Nouvelle MERCUROL-VEAUNES est née. Vous avez été très nombreux à en être les témoins, lors de notre cérémonie des vœux du 03 Janvier 2016 à l'Espace Eden, événement bien relayé par la presse locale également.

Nous ne pouvons que nous féliciter du travail accompli. Notre perspicacité nous a conduits, avec nos conseils municipaux respectifs, à tracer l'avenir de nos villages et en assurer ainsi leur développement et leur pérennité.

Jusqu'aux prochaines élections municipales, ce sont les 2 conseils municipaux réunis (30 conseillers) qui vont travailler ensemble et porter les projets sur le territoire MERCUROL-VEAUNES.

Notre Commune Nouvelle affiche au premier janvier 2016 une population totale de 2602 habitants regroupant 2295 habitants pour Mercurol et 307 habitants pour Veunes et s'étendant sur 2400 hectares.

L'année 2016 verra la poursuite et la réalisation de plusieurs projets :

Sur Veunes, réalisation de l'assainissement et aménagement de l'entrée du village.

Sur Mercurol, réalisation du giratoire à la montée de l'église.

Finalisation du dossier de construction d'une nouvelle école.

Installation de la vidéosurveillance.

Fin des travaux sur le quartier de Firmy.

Poursuite de l'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) intégrant le territoire de Veunes.

Beaucoup de travail et de gros projets pour votre équipe municipale.

Nous tenons à vous remercier chers concitoyens, vous qui embellissez et dynamisez notre commune.

« Le Chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout »

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une bonne année 2016.

Alain SANDON

Maire délégué de la commune de Veunes

Michel BRUNET

Maire de la commune nouvelle



## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL**

Séance du **17 JUIN 2015**

**Présents :** BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie, MARTINOT Perrine, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

**Excusés :** ACHARD Arnaud pouvoir à PONTON Agnès, RABEYRIN Robert pouvoir à VERSCHEURE Philippe, TROUILLET Vanessa, GIOVANE Caroline, RIOUX Serge.

**Secrétaire de séance :** DEBEAUX Laetitia

### FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC). RÉPARTITION DU PRÉLÈVEMENT ET/OU DU REVERSEMENT ENTRE L'EPCI ET SES COMMUNES MEMBRES :

Le Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal composée d'un établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre et de ses Communes membres.

Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Hermitage-Tournois Communauté de Communes est contributeur en 2015 à hauteur de 230 285 €.

L'exécutif de la Communauté de communes s'est réuni le 10 juin 2015, il propose aux communes d'opter pour une répartition « dérogatoire libre ». La Commission des finances de la Communauté de communes a donné un avis favorable.

Le conseil accepte la proposition de prise en charge complète par la Communauté de communes des prélèvements du fonds de péréquation intercommunal et communal au titre de l'année 2015 soit la somme de 7 908,00 € pour la commune de Mercurol.

### PERSONNEL – CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE CNRACL AVEC LE CDG 26 :

Le conseil accepte la convention proposée par le Centre de Gestion de la Drôme pour la réalisation totale des processus matérialisés ou dématérialisés sur les actes transmis à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Territoriales (CNRACL).

Ce service est facturé trimestriellement, selon les processus, nombre et type de missions effectués par le CDG 26. Les tarifs en vigueur sont ceux du 1er octobre 2014 et peuvent être revus chaque année par le conseil d'administration.

### VOIRIE – ACQUISITION DE TERRAIN :

La route des Pends, au droit de la maison propriété de DAUPHIBAT construction, a subi un éboulement de l'enrochement réalisé précédemment. Après expertise des assurances de l'entreprise ayant réalisé les travaux, du maître d'œuvre et de la commune, il est convenu que de nouveaux travaux doivent être réalisés. Pour cela, il est nécessaire d'acquérir une bande de terrain en bordure de la route afin de refaire l'enrochement. Travaux pris en charge par les assurances.

Après négociation avec le propriétaire du terrain, le conseil décide

d'acquérir une bande de terrain constructible de la parcelle cadastrée ZP 102 nécessaire aux travaux d'enrochement, après métrage par un géomètre au prix de 50 € le m<sup>2</sup>.

### SDED – RACCORDEMENT COLLECTIF EXTÉRIEUR – DOSSIER N° 261790043AER :

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour un raccordement au réseau pour alimenter le lotissement les coccinelles, lieu-dit les Malfondières Est. La dépense prévisionnelle HT est estimée à 69 055.21 €. La participation communale pour ce dossier est de 41 433.13 €.

### ECOLES – ORGANISATION DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - RENTRÉE 2015 :

M. le Maire et Mme Véronique BLAISE, adjointe en charge des affaires scolaires ont informé le conseil du travail réalisé par la commission scolaire sur l'organisation des temps d'activités périscolaires pour la prochaine rentrée.

Il a été demandé à l'inspection académique l'autorisation de regrouper ces temps sur une demi-journée le vendredi après-midi afin de pouvoir proposer de meilleures activités.

Le conseil décide de faire appel à Seb Sport Evènements, association loi 1901, qui propose de gérer l'animation de ces après-midis. Le coût sera plus important que l'année précédente, aussi il sera demandé aux parents une participation de 1 € par élève de maternelle et de 2 € par élève d'élémentaire par demi-journée.

### SDED – ADHÉSION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE DE L'ÉLECTRICITÉ :

Le 1er janvier 2016, les tarifs réglementés d'électricité disparaîtront pour l'ensemble des bâtiments dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA, pour l'essentiel les tarifs « jaunes » et « verts ». Pour la commune de Mercurol, seule la salle de spectacle Espace Eden est concernée avec une consommation annuelle de 50 MWh. Les personnes publiques et notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements publics qui souhaitent bénéficier des prix de marché, doivent, pour leurs besoins propres en énergie, recourir aux procédures prévues par le Code des marchés publics pour la sélection de leurs prestataires. La mutualisation de l'achat peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et, incidemment, d'obtenir des meilleurs prix. Energie SDED ayant constitué un groupement de commandes, le conseil décide d'y adhérer. ■

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h15.*



## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL**

Séance du **27 AOÛT 2015**

**Présents :** BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, MARTINOT Perrine, RABEYRIN Robert, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc, RIOUX Serge.

**Excusés :** MICHELAS Sébastien pouvoir à VESCOVI Jean-Marc, PONTON Agnès pouvoir à TROUILLET Vanessa, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain, GIOVANE Caroline.

**Secrétaire de séance :** DEBEAUX Laetitia

### PERSONNEL SCOLAIRE – RENTRÉE 2015 :

Renouvellement du contrat d'avenir à raison de 22 heures par semaine avec pour missions une partie du ménage de l'ensemble scolaire du village, le service et la surveillance des enfants de la cantine et l'encadrement d'enfants pendant le temps périscolaire à l'école intercommunale des Chassis, ainsi que l'entretien ménager de la mairie et du travail à la bibliothèque municipale.

Création d'un poste en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) à raison de 23 heures par semaine avec pour missions à l'école intercommunale des Chassis, le service et la surveillance des enfants de la cantine et l'entretien ménager de l'école.

Création d'un poste en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) à raison de 22 heures par semaine avec pour missions à l'école intercommunale des Chassis, le service et la surveillance des enfants de la cantine, l'entretien ménager du groupe scolaire du village, du gymnase et de la maison des associations.

### VOIRIE 2016 – DEMANDE DE SUBVENTION :

La commission Voirie sous la responsabilité de M. FLEURET, a chargé le Bureau d'études STADIA, Maître d'œuvre de chiffrer le montant des travaux à effectuer pour l'année 2016.

Le conseil approuve l'estimatif présenté par le Bureau d'études STADIA pour un montant de 106 514,12 € HT, soit 127 816,94 € TTC. Il sollicite auprès de Monsieur le Président du Département de la Drôme une subvention la plus élevée possible.

### AMÉNAGEMENT QUARTIER LES ODOUARDS – DEMANDE DE SUBVENTION :

Le projet d'aménagement de la route des Odouards a pour objectif de sécuriser les piétons et les différents usagers en obligeant les véhicules à ralentir et en marquant clairement la vocation piétonne des abords, de mieux marquer l'entrée de la route des Odouards et d'assurer une intégration paysagère de cet espace confortable et fréquenté par les piétons (scolaires et marcheurs). Il traitera également les ruelles et impasses adjacentes.

Le conseil approuve le projet d'aménagement de la route des Odouards tel que défini dans l'étude préliminaire réalisée par le cabinet BEAUR et arrête l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à la somme de 638 226,89 € HT. Il sollicite auprès de Monsieur le Président du Département de la Drôme une subvention la plus élevée possible.

### BUDGET PRIMITIF 2015 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 :

**Crédits à ouvrir :**

Pour l'opération 1000 « Subventions d'équipement », article 2041581 : +20 000 €

**Crédits à réduire :**

Sur l'opération 279 « Giratoire Eglise », article 204132 : - 20 000,00 €

### ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE (ERDF) – CONVENTION DE SERVITUDES :

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux doivent emprunter la parcelle cadastrée n° D 376 au lieu-dit les Marettes appartenant à la commune. Il s'agit d'une ligne souterraine de 20 000 volts d'une longueur de 32 mètres et d'une largeur de 1 mètre. M. le Maire est autorisé à signer la convention de servitudes à intervenir avec Electricité Réseau Distribution France (ERDF) pour permettre la réalisation de cette ligne souterraine.

### DÉCISIONS DU MAIRE : (prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délégation du Conseil Municipal par délibération n°33/2014).

**CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES « ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES » :**

M. le Maire a décidé de créer une régie de recettes pour encaisser les droits perçus liés à l'accueil périscolaire.

### INFOS :

Une journée nationale d'action contre la baisse des dotations de l'Etat est organisée par l'AMF (Association des Maires de France) le 19 septembre 2015.

Christophe FAURE se charge de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde.

Un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments publics va être réalisé. ■

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h50.*

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL**

Séance du **19 OCTOBRE 2015**

**Présents :** BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, ACHARD Arnaud, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie, MARTINOT Perrine, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc, RIOUX Serge.

**Excusés :** BARRE Sylvie pouvoir à GUIBERT Annie, GIOVANE Caroline pouvoir à RIOUX Serge.

**Absente :** TROUILLET Vanessa

**Secrétaire de séance :** DEBEAUX Laetitia

### SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

#### PROJET DE FUSION SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VEAUNE ET SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT PONT DE L'ISERE-LA ROCHE DE GLUN-GLUN :

M. le Maire rappelle que la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) impose qu'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) soit adopté dans chaque département avant le 31 mars 2016. Par courrier en date du 7 octobre 2015, Monsieur le Préfet a fait parvenir un projet de schéma prévoyant la fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veune et du Syndicat Intercommunal de l'eau et de l'assainissement Pont de l'Isère - La Roche de Glun - Glun (SIEA PLRG).

M. le Maire indique que les deux structures entretiennent depuis longtemps d'excellentes relations. Premièrement au niveau technique, une conduite d'interconnexion a été mise en place en 2011 afin de pouvoir suppléer sans délai à une éventuelle défaillance de l'unique ressource de ce syndicat. Deuxièmement au niveau de la gouvernance, en répartissant le territoire desservi avec comme objectif l'économie d'argent public, ainsi les quartiers Sud de la commune de Mercurol sont alimentés en eau potable par le SIEA PLRG alors que la plus grande partie de la commune dépend des Eaux de la Veune. En ce qui concerne l'assainissement, cette structure gère uniquement l'épuration des eaux usées pour les communes de Pont de l'Isère La Roche de Glun, Glun. Ces deux services sont gérés en délégation par Véolia Eau.

M. le Maire fait remarquer qu'une telle fusion ne bouleverserait pas l'organisation des Eaux de la Veune puisque le SIEA PLRG est géré par un délégataire. Par ailleurs la loi NOTRe a pour objectif d'améliorer l'efficacité des services d'eau potable. Elle prévoit en 2020 de diminuer encore le nombre de structures intervenant dans le domaine de l'eau potable en ne conservant que les syndicats intercommunaux chevauchant au moins 3 groupements de communes ce qui ne sera pas le cas des Eaux de la Veune. Néanmoins, couper un réseau construit et interconnecté sur plus de 60 ans induirait une grande complexité technique séparant certains réservoirs des captages qui les alimentent et nécessiterait une multitude de compteurs induisant ainsi une moindre efficacité du service, soit un résultat opposé aux objectifs de la loi NOTRe.

Les services du ministère ont été contactés à ce sujet. Il ressort de ces discussions que Les Eaux de la Veune pourrait perdurer sous la forme d'un syndicat mixte. Le comité syndical du 19/10/2015 a délibéré favorablement pour la fusion avec SIEA PLRG et la reprise du service des eaux de St Donat sur Herbasse. En effet, cette augmentation de périmètre permettra à Eaux de la Veune d'atteindre une taille critique plus importante avec 25 000 personnes alimentées au lieu des 14 000 actuellement. Cette taille sera un argument

supplémentaire afin de satisfaire les objectifs de la loi NOTRe et ainsi éviter en 2020 une disparition de cette structure.

Le Conseil donne un avis favorable à cette fusion.

### AMENAGEMENT DU GIRATOIRE RD 115 - CESSION DE TERRAIN AU DEPARTEMENT DE LA DRÔME :

Dans le cadre du projet d'aménagement du giratoire avec la RD 115, la voie communale n°15 et la rue du village, le Conseil accepte de céder à titre gratuit au Département de la Drôme, les terrains lui appartenant nécessaire à cet aménagement.

Il s'agit des parcelles cadastrées D 32, D 33, D 36, D 37, D 39, D 40, D 351, D 353, D 376 et ZP 45. A l'issue des travaux, le Département de la Drôme fera intervenir un géomètre afin de déterminer le métrage précis des surfaces exactes cédées.

### SDED - RENFORCEMENT DE RESEAU - DOSSIER N° 261790048AER :

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le renforcement du réseau BT au poste Arbouresses. La dépense prévisionnelle HT est estimée à 7 210,11 € entièrement prise en charge par le SDED.

### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - LES AMIS DE LA TOUR :

Le Conseil décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 074,89 € aux Amis de la Tour pour leur rembourser les frais liés à l'achat des denrées alimentaires nécessaires à la confection de l'apéritif d'anniversaire du millénaire de la chapelle St-Pierre.

### HERMITAGE-TOURNOAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - CRÉATION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES :

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts selon lequel « il est créé entre l'établissement public de Coopération intercommunale (...) et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges ». Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Considérant que pour traduire sur le plan budgétaire l'extension de compétences et la réduction ou l'élargissement d'Hermitage-Tournonais Communauté de Communes, il y a lieu de procéder à la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) entre l'établissement public de coopération intercommunale et les communes membres.

Considérant la demande de Hermitage-Tournonais Communauté de Communes de procéder au sein du conseil municipal à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant,

Le conseil désigne :

- Michel BRUNET, membre titulaire

- Véronique BLAISE, membre suppléant pour siéger à la Commission en cas d'empêchement du membre titulaire.

### BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2015 - DECISION MODIFICATIVE N°1 :

#### Crédits à ouvrir :

Pour l'article 706129 « Reversement redevance modernisation agence de l'eau » : +1 259,00 €

#### Crédits à réduire :

Sur article 671 « Charges exceptionnelle sur opération de gestion » : - 1 259,00 €

### HERMITAGE-TOURNOAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 :

Remise du rapport édité par la communauté de communes à chaque membre présent. ■

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h30.*

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MERCUROL**

Séance du **16 NOVEMBRE 2015**

**Présents :** BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie, MARTINOT Perrine, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc, GIOVANE Caroline.

**Excusés :** Arnaud ACHARD pouvoir à DESSITE Alain, RIOUX Serge pouvoir à GIOVANE Caroline.

**Secrétaire de séance :** DEBEAUX Laetitia

### Une minute de silence est observée en hommage aux nombreuses victimes des attentats de Paris du vendredi 13 novembre 2015.

Le compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2015 est approuvé.

### ADOPTION DES AGENDAS D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) :

Le conseil approuve à l'unanimité les agendas d'accessibilité déposés pour mettre en conformité les locaux suivants : Mairie, Toilettes Publiques de la place de la République, Bibliothèque, Maison des associations, Eglise, Groupe scolaire, cantine et algéco, Ecole des Chassis, Gymnase Marcel Banc, Espace Eden, Boulangerie, Bar Multi-services, cimetière.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public et d'installation ouverte au public de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015. Il correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

### HERMITAGE-TOURNOAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - ADHÉSION AU SERVICE MUTUALISÉ D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME POUR LA PÉRIODE 2016-2018 :

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme créé par Hermitage-Tournonais Communauté de Communes pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2016 pour l'instruction des autorisations d'urbanisme suivantes :

	TARIF À L'UNITÉ
Permis de construire	180 €
Permis de démolir	140 €
Permis d'aménager	220 €
Déclarations Préalables	130 €
Certificats d'urbanisme article L.410-1a du code de l'urbanisme	20 €
Certificats d'urbanisme article L.410-1b du code de l'urbanisme	70 €

### CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE MERCUROL VEAUNES ET APPROBATION DE LA CHARTE FONDATRICE :

Un projet de charte de la Commune Nouvelle a été rédigé en concertation avec les deux communes fondatrices. Son objet est de rappeler l'esprit qui anime les élus fondateurs ainsi que les principes fondamentaux qui doivent s'imposer aux élus qui seront en charge de la gouvernance tant de la Commune Nouvelle que de la commune déléguée de Veunes. Cette charte aura valeur d'engagement moral pour les élus de la Commune Nouvelle.

L'enjeu est de construire une Commune Nouvelle bâtie sur un rapprochement équitable des deux communes fondatrices tout en préservant l'identité et les spécificités de nos villages et hameaux, au bénéfice d'une commune offrant les meilleurs services à ses habitants dans le respect d'une bonne gestion des deniers publics.

Le conseil décide, à l'unanimité la création, à compter du 1er janvier 2016, d'une Commune Nouvelle, dont le nom sera « Mercurol-Veunes », par regroupement des communes de Mercurol et Veunes, représentant 2 571 habitants. Le siège sera domicilié à l'adresse suivante : 1 place de la République (mairie actuelle de Mercurol).

Considérant la proximité entre nos deux communes, seule la commune de Veunes a vocation à devenir commune déléguée.

A compter de sa création et jusqu'au renouvellement des conseils municipaux, la Commune Nouvelle sera administrée par un conseil municipal composé de l'ensemble des conseillers municipaux actuels des communes de Mercurol et Veunes, élus en mars 2014.

(Retrouvez le texte intégral de la charte sur le site internet [www.mercurol.fr](http://www.mercurol.fr))

### EAUX DE LA VEAUNE - RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Le rapport d'activité est à la disposition des conseillers.

### PUBLICITE BULLETIN MUNICIPAL - TARIFS :

Le conseil décide, avec 18 voix pour et une abstention (P. VERSCHEURE) de procéder à la révision des tarifs des encarts publicitaires en incluant une nouvelle dimension de pavé. Certains annonceurs souhaitant insérer des publicités plus grandes.

Les nouveaux tarifs de la publicité à insérer dans le Bulletin Municipal de la Commune applicables à compter du 1er janvier 2016 sont fixés ainsi :

NOMBRE DE PARUTION ANNUELLE	DIMENSION DU PAVÉ PUBLICITAIRE	TARIF
2	8,5 x 3,5 cm	70 €
1		35 €
2	8,5 x 7,5 cm	130 €
1		65 €

## BUDGET PRIMITIF 2015 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 :

### Crédits à ouvrir :

Pour l'article 64131 « Personnel non titulaire » : + 25 000,00 €

### Crédits à réduire :

Sur article 61523 «Voies et réseaux » : - 2 000,00 €

Sur article 61522 «Bâtiments » : - 8 000,00 €

Sur article 60621 «Combustibles » : - 15 000,00 €

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – MERCUROL VEAUNES ANIMATION :

Sept associations de Mercuriol ont confectionné des chars pour le défilé de la fête du vin blanc.

Dans le but d'apporter un soutien à celles-ci, comme les années précédentes, le conseil décide à l'unanimité, le versement d'une subvention de 300 € à chacune d'entre elles ayant réalisé un char. Cette somme sera versée à Mercuriol Veauens Animation qui la redistribuera à chaque association concernée. ■

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15*

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL Commune de VEAUNES Séance du 22 JUIN 2015

**Présents :** Alain SANDON, Fabrice ASTIER, Joel THEOLAIRE, Olivier DUMAS, Franck BRECHBUHL, Nicolas DAUJAN, Véronique GRANGER

**Excusée :** Corinne Charoussat.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 17 mars 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## FPIC (FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTER-COMMUNALES ET COMMUNALES)

Le FPIC a été mis en place en 2012. il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. La communauté de communes Hermitage-Tournonais est contributeur en 2016 à hauteur de 230 285€. Les services préfectoraux ont notifié le 4 juin 2015 le montant prélevé à l'ensemble intercommunal, à savoir:

-part de la communauté de communes 94 987 €

-part des communes membres 135 298 €

Pour 2015, il est proposé que la Communauté supporte seule et en totalité le prélèvement dû par l'ensemble des 26 communes du territoire. Les communes membres doivent délibérer avant le 28 juin pour que la prise en charge totale du FPIC selon le régime "dérogatoire libre" soit effective.

Accord à l'unanimité.

## RÉDACTION DES ACTES ADMINISTRATIFS

Il est proposé de recourir à une personne spécialisée pour la rédaction d'actes authentiques afin de régulariser des travaux

concernant : le passage d'une canalisation sur le terrain de Monsieur BEAL, le passage d'une canalisation sur le terrain de Monsieur Chapier, le passage d'une canalisation impasse des anges. Le coût de la réalisation de ces trois actes s'élève à 504 €. Accord à l'unanimité.

## ENFOUSSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES, ROUTE DES LAVANDIERES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'enfouissement des lignes électriques, route des Lavandières. Ces travaux seront réalisés par le SDED, pour un coût de 12 000€. Accord à l'unanimité.

## CONVENTION AVEC LE CDG26 (CENTRE DE GESTION) POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CNRACL

Le traitement des dossiers de la CNRACL (caisse nationale des retraités des agents des collectivités locales) est complexe et provoque une surcharge de travail. Un service d'assistance retraite sur les dossiers CNRACL est proposé par le centre de gestion, avec une tarification à la prestation allant de l'immatriculation à la réalisation totale du dossier des agents. Il est proposé le choix de la réalisation totale. Accord à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES:

Ambroisie : Il est demandé à l'ensemble des membres du conseil d'être vigilant et de repérer au plus tôt la pousse d'ambroisie sur la commune. Pour l'an prochain, la mise en place d'un binôme pour jouer le rôle de référent Ambroisie est proposé.

Remplacement de la table de l'aire de jeu du village : Suite à usure, il est nécessaire de remplacer la table. Le choix du matériau est reporté.

L'avis du conseil municipal est sollicité suite à la demande de Madame Olagnon concernant son logement communal pour le remplacement de la baignoire par une douche. Le coût des travaux est estimé entre 2500 et 3000 €. Le Conseil se prononce contre.

L'avis du conseil municipal est sollicité concernant la politique générale de reprise de voirie et d'éclairage de lotissement.

Le conseil municipal décide de la non intégration au domaine public des voiries de lotissement privées et de leur éclairage. Certains cas pourront être étudiés si l'intégration au domaine publique est utile à la circulation du village et de ses habitants.

Le Télégraphe de Veauens avant de solliciter les représentants de l'église souhaitait obtenir l'accord de la commune, propriétaire de l'église, dans l'idée d'ouvrir le bâtiment lors des journées du patrimoine.

Le conseil est favorable sous condition de l'acceptation de Monsieur Badier, représentant du diocèse.

*La séance du conseil municipal est clôturée à 22h00*

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL Commune de VEAUNES Séance du 16 SEPTEMBRE 2015

**Présents :** Alain SANDON, Fabrice ASTIER, Joel THEOLAIRE, Olivier DUMAS, Franck BRECHBUHL, Nicolas DAUJAN, Véronique GRANGER, Maurice ORIOL, Daniel BETTON, Corinne CHAROUSSET, Angélique BOUVET

**Secrétaire de séance :** Véronique GRANGER

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 juin 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## AMÉNAGEMENT ENTRÉE NORD DU VILLAGE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité d'aménager sur la RD115 un trottoir permettant aux habitants du nouveau lotissement "du jardin du Castel" situé hors agglomération de rejoindre le village.

Dans la délibération N°2015/21, Le bureau BEAUR avait été retenu pour le document d'arpentage d'un montant de 800€ hors taxes et le bureau STADIA pour la mission d'esquisse d'un montant de 3 750€ hors taxes. Pour la phase de réalisation de ces travaux, le bureau STADIA est sollicité. Il propose deux devis :

pour la maîtrise d'œuvre, le devis N° 3210.1509 d'un montant hors taxes de 10 785.00€

pour l'aménagement de cette traverse, un devis d'une estimation de 139 416.50€ hors taxes.

Pour financer ce projet, une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental, la réserve parlementaire, et une participation des fonds de concours de la communauté de communes Hermitage-Tournonais. Accord à l'unanimité.

## RÉALISATION PROJET ASSAINISSEMENT

La station de Lagunage de la commune est obsolète. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de la construction d'une nouvelle station d'épuration en adéquation avec les nouvelles normes. Le bureau du BEAUR a été sollicité pour cette réalisation. Dans un premier temps, un plan topographique de la zone de lagunage existante a été effectué par le BEAUR pour un coût de 1 500.00€ hors taxes et des travaux de séparation de trop plein de la fontaine par l'entreprise LAGUT pour un coût de 2809.41€ hors taxes ont été réalisés. L'avant projet du BEAUR est présenté pour un montant global de 399 250.00€ hors taxes. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental, la réserve parlementaire, la DETR, l'agence de l'eau et une participation des fonds de concours de la communauté de communes Hermitage-Tournonais.

Accord à l'unanimité.

## TRAVAUX VOLETS ET FENETRES - BATIMENT ADMINISTRATIF

Les volets et les menuiseries du logement de la mairie doivent être remplacés. Le devis de l'entreprise GREVE est retenu pour un montant HT de 4 036.81€. L'entreprise LAMBERT peindra les passes de toit de la petite maison en location pour un montant HT de 1 019.50€. Une aide est sollicitée auprès du Conseil Départemental. Accord à l'unanimité.

## DÉSIGNATION DE 2 MEMBRES A LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLET) ENTRE LA CCHT ET LA COMMUNE DE VEAUNES

Considérant que pour traduire sur le plan budgétaire l'extension de compétences et la réduction ou l'élargissement d'Hermitage-Tournonais Communauté de communes, il y a lieu de procéder à la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET) entre l'établissement public de coopération intercommunale et les communes membres.

Considérant la demande d'Hermitage-Tournonais Communauté de communes de procéder au sein du Conseil Municipal à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant, le Conseil Municipal,

-Désigne M. Alain Sandon membre titulaire pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées d'Hermitage Tournonais Communauté de Communes,

-Désigne M. Nicolas Daujan membre suppléant pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées d'Hermitage Tournonais Communauté de Communes en cas d'empêchement du membre titulaire.

Accord à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES:

L'élaboration de la Charte relative à la fusion des Communes Veauens Mercuriol a été abordée.

*La séance du conseil municipal est clôturée à 22h00.*

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL Commune de VEAUNES Séance du 27 OCTOBRE 2015

**Présents :** Alain SANDON, Fabrice ASTIER, Joel THEOLAIRE, Olivier DUMAS, Franck BRECHBUHL, Nicolas DAUJAN, Véronique GRANGER, Maurice ORIOL, Daniel BETTON, Corinne CHAROUSSET, Angélique BOUVET

**Secrétaire de séance :** Véronique GRANGER

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'eau potable et d'assainissement susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau, il convient d'autoriser le Conseil Départemental à percevoir pour le compte de la Commune de Veauens les subventions qui lui sont attribués par l'Agence de l'Eau.

Le Conseil Départemental percevra pour notre compte les subventions qu'il s'engage à nous reverser.

Accord à l'unanimité.

## PROJET DE FUSION DU SYNDICAT DES EAUX DE LA VEAUNE AVEC LE SYNDICAT DES EAUX DE LA ROCHE DE GLUN, GLUN ET PONT DE L'ISERE

Monsieur le Maire rappelle que la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) dispose qu'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) doit être adopté dans chaque département avant le 31 mars 2016. Par courrier en date du 7 octobre 2015, Monsieur le Préfet a fait parvenir un projet de schéma prévoyant la fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veauane et du Syndicat Intercommunal de l'eau et de l'assainissement Pont de l'Isère – La Roche de Glun – Glun (SIEA PLRG).

Monsieur le Maire indique que les deux structures entretiennent depuis longtemps d'excellentes relations. Premièrement, au niveau technique, une conduite d'interconnexion a été mise en place en 2011 afin de pouvoir suppléer sans délai à une éventuelle défaillance de l'unique ressource de ce syndicat. Deuxièmement, au niveau de la gouvernance, en répartissant le territoire desservi avec comme objectif l'économie d'argent public, ainsi les quartiers Sud de la commune de Mercurol sont alimentés en eau potable par le SIEA PLRG alors que la plus grande partie de la commune dépend d'Eaux de la Veauane. En ce qui concerne l'assainissement, cette structure gère uniquement l'épuration des eaux usées pour les communes de Pont de l'Isère La Roche de Glun, Glun. Ces deux services sont gérés en délégation par Veolia Eau.

Après discussion Monsieur le Maire propose que le Conseil municipal délibère sur : l'avis du Conseil municipal sur le projet de fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veauane et du Syndicat Intercommunal de l'eau et de l'assainissement Pont de l'Isère – La Roche de Glun – Glun

Accord à l'unanimité.

## ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELECOM ROUTE DES LAVANDIERES

Monsieur Le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques et financières suivantes :

Opération : Electrification- effacement et fiabilisation des réseaux électriques RD260 à partir des postes Les Peyres et les Sources, dissimulation des réseaux téléphoniques	
Dépense prévisionnelle HT de génie civil	11 517.63€
Plan de financement prévisionnel (financement mobilisé par le SDED)	5 758.82€
Participation communale sur le HT	5 758.81€
Total hors taxe des travaux de câblage	
Plan de financement prévisionnel	2 234.98€
Financement mobilisé par le SDED	1 117.49€
Participation communale sur le HT	1 117.49€
Montant total de la participation communale	6 876.30€

Accord à l'unanimité

## ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES ROUTE DES LAVANDIERES

Monsieur Le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques et financières suivantes :

Opération : Electrification- effacement et fiabilisation des réseaux électriques RD260 à partir des postes Les Peyres et les Sources	
Dépense prévisionnelle HT	27 711.35€
Plan de financement prévisionnel (financement mobilisé par le SDED)	22 169.08€
Participation communale sur le HT	5 542.27€

Accord à l'unanimité

## RENFORCEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES LOTISSEMENT LES SOURCES

Monsieur Le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques et financières suivantes :

Opération : Electrification- raccordement collectif pour alimenter le lotissement des Sources de la société Entreprise Drômoise de constructions	
Dépense prévisionnelle HT	61 686.67€
Plan de financement prévisionnel (financement mobilisé par le SDED)	24 674.67€
Participation communale sur le HT	37 012.00€

Accord à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES :

Aménagement de l'entrée Nord du Village : Suite à la réunion sur site avec les riverains concernés par l'achat de terrain en vue de la réalisation du trottoir entre le village et le lotissement du Castel, plusieurs modifications pourraient être apportées sur le Tracé. Monsieur Blache, propriétaire propose à la commune l'achat de la parcelle complète. Cet achat pourrait permettre de faire circuler les piétons en bas du Talus (sécurité, limitation du terrassement). Le conseil se positionne favorablement à cette hypothèse, ou a une autre alternative dans l'attente des propositions du bureau d'étude et du propriétaire.

11 Novembre : Il est rappelé que la célébration du 11 novembre aura lieu à 11h00 au départ de la mairie. (NOTE de Nicolas: IL SERAIT BON D'AFFICHER LA DATE EN GROS DANS LE PANNEAU D'AFFICHAGE).

Élections : Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre. Il est demandé aux conseillers de se positionner sur au moins une de ces dates afin de tenir le bureau de vote.

## CHARTRE « COMMUNE NOUVELLE » :

Le projet de Charte a été communiqué aux conseillers. Avant que celle-ci soit votée au prochain conseil communal, il est demandé aux conseillers quels seraient les amendements à proposer. Les points suivants ont été proposés à la majorité et en tenant compte des remarques des citoyens lors des deux réunions publiques :

Locaux de la Mairie : Même si la vocation des locaux de la mairie de Veauanes ne peut être définie sans travail approfondi sur les besoins, la mention du maintien de ce bâtiment comme équipement public permettant d'animer le village devrait être affiché afin de conserver un pôle central de vie pour le village historique de Veauanes. L'idée de conserver un bureau pour le maire délégué est à nouveau évoquée. Celui-ci ne peut-il pas être considéré comme une mairie annexe même en l'absence d'horaires d'ouverture administrative. Cette notion pourrait intégrer le point 4 de la page 2 sur les perspectives en matière d'infrastructures et de bâtiments communaux.

Ecole : Point 11 pages 3 – afin de clarifier les choses, il est proposé

de modifier la rédaction de l'article « [...] poursuivre leur scolarité avec le soutien financier de la commune nouvelle [...] » par « [...] poursuivre leur scolarité ainsi que leur fratrie avec le soutien financier de la commune nouvelle [...] »

Maire Délégué : point 2 page 4 : Le rajout du rôle du maire délégué dans la nouvelle version est positif. Toutefois l'ensemble du point pose la question de la temporalité. Ne faudrait-il pas clairement faire deux parties : une sur la période transitoire et une sur l'après élection 2020. L'attachement à l'existence d'un maire délégué au-delà de la période 2020 est rappelé.

Engagements pour le mandat 2016-2020 : Outre les engagements inscrits qui sont partagés par l'équipe municipale, il apparaît important de rajouter un engagement auprès des associations du type : « aider les associations à préserver un équilibre » « être à l'écoute des associations afin de préparer un cadre de travail commun » ... ou toute autre formulation signifiant que les élus s'emploieront à écouter et aider les associations dans le cadre des changements apportés par la fusion.

La séance du conseil municipal est clôturée à 22h00.

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VEAUNES

Séance du 12 NOVEMBRE 2015

**Présents :** Alain SANDON, Fabrice ASTIER, Joel THEOLAIRE, Olivier DUMAS, Franck BRECHBUHL, Nicolas DAUJAN, Véronique GRANGER, Maurice ORIOL, Daniel BETTON, Corinne CHAROUSSET, Angélique BOUVET

**Secrétaire de séance :** Véronique GRANGER

## CRÉATION COMMUNE NOUVELLE : MERCUROL-VEAUNES ET APPROBATION DE LA CHARTRE NOUVELLE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les principes fondateurs de la Commune Nouvelle dont le statut a été créé par l'article 21 de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, modifiée par la loi n°2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la Commune Nouvelle.

Un projet de charte de Commune Nouvelle a été rédigé en concertation avec les deux communes fondatrices. Son objet est de rappeler l'esprit qui anime les élus fondateurs ainsi que les principes fondamentaux qui doivent s'imposer aux élus qui seront en charge de la gouvernance tant de la Commune Nouvelle que de la commune déléguée de Veauanes. L'enjeu est de construire une Commune Nouvelle bâtie sur un rapprochement équitable des deux communes fondatrices tout en préservant l'identité et les spécificités de nos villages et hameaux, au bénéfice d'une commune offrant les meilleurs services à ses habitants dans le respect d'une bonne gestion des deniers publics.

Le Conseil Municipal décide de la création, à compter du 1er janvier 2016, d'une Commune Nouvelle, par regroupement des communes de Mercurol et Veauanes, représentant 2 571 habitants. Le siège de ladite Commune Nouvelle, dont le nom sera « Mercurol-Veauanes » sera domicilié à l'adresse suivante : 1 place de la République (mairie actuelle de Mercurol). Vu la proximité entre les deux communes fondatrices, seule la commune de Veauanes, dont le siège est situé « 170A rue des charmes 26600 Veauanes » aura

vocation à devenir commune déléguée, la commune fondatrice de Mercurol renonçant à cette faculté. A compter de sa création et jusqu'au renouvellement des conseils municipaux, la Commune Nouvelle sera administrée par un conseil municipal composé de l'ensemble des conseillers municipaux actuels des communes de Mercurol et Veauanes, élus en mars 2014. Le Conseil Municipal approuve la charte fondatrice de la future Commune Nouvelle qui est annexée à la présente et dit que cette charte aura valeur d'engagement moral pour les élus de la Commune Nouvelle. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à saisir M. le Préfet de la Drôme afin de lui demander d'acter par arrêté la création de la Commune Nouvelle.

La séance du conseil municipal est clôturée à 20h00..

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MERCUROL-VEAUNES

Séance du 2 JANVIER 2016

**Présents :** BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, VERSCHEURE Philippe, RABEYRIN Robert, DESSITE Alain, ACHARD Arnaud, VESCOVI Jean-Marc, PONTON Agnès, MICHELAS Sébastien, TROUILLET Vanessa, MARTINOT Perrine, DEBEAUX Laetitia, RIOUX Serge, ASTIER Fabrice, BRECHBUHL Franck, BOUVET Angélique, THEOLAIRE Joël, DUMAS Olivier, CHAROUSSET TERRAES Corinne, GRANGER Véronique, BETTON Daniel.

**Excusés :** GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, BARRE Sylvie pouvoir à GUIBERT Annie, GIOVANE Caroline pouvoir à RIOUX Serge.

**Secrétaire de séance :** Laëtitia DEBEAUX

## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Michel BRUNET procède à l'appel nominal des personnes élues puis donne la parole à Monsieur Philippe VERSCHEURE, doyen de l'assemblée. Celui-ci les invite à procéder à l'élection d'un Maire. M. Alain SANDON propose la candidature de M. BRUNET Michel.

## ÉLECTION DU MAIRE

Résultat du vote :  
M. BRUNET Michel : 25 voix  
Bulletin blanc : 5

M. BRUNET Michel, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour de scrutin, est donc proclamé Maire.

Le Maire de la commune historique de Veauanes, M. SANDON Alain, est de droit Maire délégué. Pas de vote.

## CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création de six postes d'adjoints au Maire.

## ÉLECTION DES ADJOINTS AUX MAIRE

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. M. BRUNET propose la liste suivante : Véronique BLAISE, Christophe FAURE, Annie GUIBERT, Alain FLEURET, Nicolas DAUJAN, Maurice ORIOL.

Résultat du vote :

Liste « Véronique BLAISE » : 29 voix

Bulletin blanc : 1

Sont donc proclamés adjoints au Maire :

Véronique BLAISE, 1ère adjointe

Christophe FAURE, 2ème adjoint

Annie GUIBERT, 3ème adjointe

Alain FLEURET, 4ème adjoint

Nicolas DAUJAN, 5ème adjoint

Maurice ORIOL, 6ème adjoint

## LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Art. L. 1111-1-1. Du CGCT - Les élus locaux sont les membres des conseils, élus au suffrage universel, pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local.

Charte de l'élu local :

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

## INDEMNITÉS DE FONCTION

Les Maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonctions fixées selon le barème prévu à l'article L. 2123-23 du CGCT.

Le Maire délégué perçoit l'indemnité correspondant à l'exercice effectif des fonctions de maire, fixée conformément aux articles L. 2123-20 et L. 2123-23 en fonction de la population de la commune associée.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Le conseil, décide à l'unanimité, de fixer ainsi qu'il suit les indemnités de fonction des six Adjoints : 16,5 % de l'indice brut 1015

## DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L. 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences

Le conseil décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

De procéder, dans les limites 400 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites de 90 000 €.

De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.

De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire.

D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 200 000 €.

## CRÉATION DES POSTES DES AGENTS COMMUNAUX

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la création de la commune nouvelle, il est décidé de créer les postes suivants, correspondants à la reprise du personnel des communes historiques de Mercuriol et Veauenes :

Filière Administrative :

1 Rédacteur principal 2ème classe à temps non complet

1 Adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet

1 Adjoint administratif 1ère classe à temps complet

1 Adjoint administratif 2ème classe à temps complet

Filière technique :

1 Agent de maîtrise principal à temps complet

2 Agents de maîtrise à temps complet

1 Adjoint technique 2ème classe à temps complet

1 Adjoint technique 2ème classe à temps non complet

Filière médico-social :

1 Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe à temps complet

Filière Animation :

2 Adjoints territoriaux d'animation 2ème classe à temps complet



## CRÉATION DES BUDGETS ANNEXES

Création, à compter du 1er janvier 2016, des Budgets Annexes suivants intitulés :

« Assainissement », soumis à l'instruction budgétaire et comptable M49,

« Multiservices », soumis à l'instruction budgétaire et comptable M4.

Ces deux Budgets sont assujettis à la TVA.

## INSTITUTION D'UNE RÉGIE DE RECETTES « PHOTOCOPIES »

Il est institué, à compter du 1er janvier 2016, une régie de recettes pour l'encaissement des photocopies, dons divers et délivrance de documents cadastraux.

## TARIFS RÉGIE DE RECETTES – PHOTOCOPIES

A compter du 1er janvier 2016, le tarif des photocopies et délivrance de documents cadastraux est fixé ainsi qu'il suit (tarifs identiques à ceux utilisés précédemment dans la commune historique de Mercuriol) :

	Noir/Blanc		Couleur	
<b>Photocopie</b>	A4	0,20 €	A4	1 €
	A3	0,20 €	A3	2 €
<b>Relevé matrice cadastrale</b>	A4	0,30 €	A4	1 €
	A3	0,60 €	A3	2 €
<b>Relevé de plan</b>	A4	0,30 €	A4	1 €
	A3	0,60 €	A3	2 €

Les photocopies réalisées en noir et blanc sont gratuites pour les associations de la commune sous réserve de la fourniture du papier.

## INSTITUTION D'UNE RÉGIE DE RECETTES « FOIRE ET MARCHÉS »

Il est institué une régie de recettes pour l'encaissement des produits de droit de place pour les manèges et autres marchands ambulants ainsi que pour les camions outillage.

## TARIFS RÉGIE DE RECETTES – FOIRE ET MARCHÉS

A compter du 1er janvier 2016, les tarifs des emplacements et droit

de place sont fixés ainsi qu'il suit (tarifs identiques à ceux utilisés précédemment dans la commune historique de Mercuriol) :

Emplacements :

de 0 à 5 ml = 20 €

5 à 10 ml = 35 €

10 à 20 ml = 50 €

au-delà de 20 ml = 65 €

(ml = mètre linéaire)

Droits de place :

Camions outillage : 30 € par jour,

véhicules aménagés « pizzas » : 60 € par trimestre pour une présence hebdomadaire.

## INSTITUTION D'UNE RÉGIE DE RECETTES « LOCATION DE SALLES »

Il est institué une régie de recettes pour l'encaissement des produits des locations de salles municipales.

## TARIFS RÉGIE DE RECETTES – LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

A compter du 1er janvier 2016, les tarifs des salles municipales sont fixés ainsi qu'il suit (tarifs identiques à ceux utilisés précédemment dans les communes historiques de Mercuriol et Veauenes) :

**VOIR TABLEAUX EN PAGE 14**

## INSTITUTION D'UNE RÉGIE DE RECETTES « ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES »

Il est institué une régie de recettes pour l'encaissement des produits perçus liés à l'accueil périscolaire.

## TARIFS RÉGIE DE RECETTES – ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

A compter du 1er janvier 2016, le tarif de la demi-journée d'inscription aux Temps d'activités périscolaires est fixé ainsi qu'il suit (tarifs identiques à ceux utilisés précédemment dans la commune historique de Mercuriol) :

1 € par élève de maternelle,

2 € par élève d'élémentaire

## TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Adhésion au programme ACTES (Aide au Contrôle et à la Transmission Electronique Sécurisée), conçu par le Ministère de l'Intérieur, qui offre la possibilité aux collectivités de transmettre certains actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

## DÉMATÉRIALISATION DES ENVOIS AUX ÉLUS

En application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les convocations sont adressées par écrit, « sous quelque forme que ce soit », au domicile des conseillers municipaux, sauf s'ils font le choix d'une autre adresse.

Afin de limiter les coûts postaux et l'usage du papier, il est proposé, pour les conseillers municipaux qui le souhaitent, de dématérialiser l'envoi des convocations et documents administratifs.

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 11h30.*

## TARIFS DES SALLES MUNICIPALES

### LOCATION DE L'ESPACE EDEN :

	ESPACE EDEN	HALL D'ACCUEIL
<b>Associations Mercurolaises-Veunoises</b> ayant leur siège à Mercurol-Veunes	120 € pour une location par an (participation chauffage / rafraîchissement) 250 € pour les lotos et jeux de cartes 500 € + options pour les autres demandes. (tribune, chaises et tables mis à disposition gratuitement)	300 € (tables et chaises comprises)
<b>Particuliers Mercurolais-Veunois</b> soumis à la taxe d'habitation à Mercurol-Veunes	500 € (tables et chaises comprises) + options 800 € + options pour manifestation à but lucratif	300 € (tables et chaises comprises)
<b>Associations non Mercurolaises-Veunoises à but humanitaire ou social</b>	500 € + options (tribune, chaises et tables mis à disposition gratuitement)	/
<b>Autres demandeurs</b> : particuliers, associations, entreprises, autres...	800 € + options	/
Une remise de 50 % sera appliquée sur le tarif de chaque journée supplémentaire si les prestations restent identiques. En cas de journée supplémentaire, la mairie n'organisera pas de service de nettoyage entre les manifestations.		
OPTIONS DISPONIBLES		
Micro (sans technicien)	gratuit	gratuit
Matériel son et lumière avec assistance à l'installation d'un régisseur	200 €	/
Vidéo projecteur	250 €	/
Tribune en configuration spectacle	200 €	/
Tables et chaises	200 €	gratuit
Tentes XP 3m x 3m	50 € l'une	
Tente STARFULL Ø 13m 40 m <sup>2</sup>	100 €	
Les tentes sont installées et démontées par les services techniques de la Mairie. Elles sont prêtées gratuitement uniquement aux associations Mercurolaises-Veunoises, qui auront la possibilité de les utiliser à l'Espace Eden ou sur un autre site du domaine public communal.		
Salle des sports (uniquement en complément de la location de l'Espace Eden)	400 €	/

### LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE DE VEUNES :

	Période Été du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Période Hiver avec chauffage du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars
Personnes domiciliées dans la commune	180 €	250 €
Personnes extérieures	280 €	350 €
Associations communales	Gratuit 2 fois par an	
Option chauffage	18 € / jeton (1 jeton = 1 heure)	/
Forfait nettoyage (sol)	80 €	
Réveillon de la Saint-Sylvestre (tarif unique, sans distinction de domiciliation)	350 €	
Caution	400 €	

Un règlement intérieur d'utilisation de cette salle sera rédigé très prochainement.

**RESTAURANT L'ASSIETTE GOURMANDE**  
600 avenue du Vercors  
Les Malfondières Ouest  
26600 MERCUROL  
Tél. 04 75 07 33 71

Ouvert du mardi au samedi midi et soir, sauf le mercredi soir

lassiette.gourmande@orange.fr

**SAS ALICS**  
Pain - Pâtisserie fine - Salade - Pizza - Glace  
autantdepains@yahoo.fr

**Autant de Pains**  
Passez commande par téléphone au  
04 75 07 33 54

**ARTISAN BOULANGER PATISSIER**  
ZA LES HAUCHES 26600 CHANOS-CURSON

**Boulangerie Cérie Gagnol**  
Tél: 04.75.06.25.26  
2 place de la République  
26600 Mercuriol  
Fermé le mardi

**éclairement sportif  
éclairement public**

**EM**  
**électricité mabboux**  
100 route de Paturel - 26600 Érôme  
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98  
Email : electricite.mabboux@orange.fr  
Qualification M3 - TN3

**SN COMPTOIR RHODANIEN**

**Pauline**  
des morceaux de nature.

**CERISES  
ABRICOTS  
PECHES NECTARINES  
NOIX MARRONS**

**ZONE ARTISANALE  
26600 TAIN-L'HERMITAGE  
TÉL. 04 75 07 00 50  
FAX 04 75 07 15 60**

**NICOLAS AMATO**  
**Horticulteur**  
Plants de légumes et fleurs  
Ouvert aux particuliers  
**VEAUNES 04.75.07.47.81**

**Pierre Bati - Déco**  
PIERRE CHALAYE  
MERCUROL

**PEINTURE • DÉCORATION  
JOINTS • PLAQUES DE PLÂTRE  
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

TÉL. 04 75 07 42 96  
PORT. 06 30 64 03 26

Saint-Clément • 695 route de Chantemerle • 26600 Mercuriol

**Auberge paysanne LA TERRINE**  
Produits de la ferme  
samedi midi et dimanche midi : porcelet ou porc à la broche

Tél. 04 75 07 44 20 Il est prudent de réserver [www.laterrine.fr](http://www.laterrine.fr)  
En semaine sur commande

**LE TOUT AU FOUR À BOIS** SALLES CLIMATISÉES

**BigMat** OUVERT AUX PARTICULIERS  
[www.girardon.fr](http://www.girardon.fr)

MATÉRIAUX 04 75 07 81 30  
MENUISERIE 04 75 07 81 39

CARRELAGE SANITAIRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32

ZA les Roussettes 26600 Mercuriol

**Hermitage Saint Joseph**  
Crozes Hermitage

**DOMAINE DES REMIZIÈRES**  
CAVE DESMEURE  
Vignerons Récoltants

**Cave Desmeure**  
Domaine des Remizières  
Route de Romans  
26600 MERCUROL  
Tél. 04 75 07 44 28  
Fax 04 75 07 45 87  
contact@domaineremizieres.com  
[www.domaineremizieres.com](http://www.domaineremizieres.com)

**Michelas StJemms** **HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE  
SAINT-JOSEPH • CORNAS**

Bellevue - Les Chassis - 26600 Mercuriol - Tain-l'Hermitage  
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80  
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

**Contrôle technique de l'Hermitage**  
Les Chassis Ouest - RN 7  
26600 Mercuriol

**DEKRA**

tél. 04 75 06 14 60  
fax 04 75 06 14 62

**Émilie Goué**  
[www.capturelinstant.fr](http://www.capturelinstant.fr)

**CAPTURE & L'INSTANT**  
Photographie

06.69.12.32.42  
capturelinstant@gmail.com

Photographe de Portraits, Reportages et Événements

**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**  
**RIOU TP**  
TERRASSEMENT - VRD - MACONNERIE

Pierre-Damien RIOU  
Quartier Firmy  
26600 MERCUROL  
Tél. +33(0)6 80 32 45 95  
riou.tp@orange.fr

## LA COMMUNE NOUVELLE DANS LES GRANDES LIGNES

### LA GOUVERNANCE

**1** Maire,  
**1** Maire délégué de Veau-nes,  
**6** adjoints au Maire,  
**30** conseillers municipaux,  
**23** conseillers municipaux à partir des élections municipales de 2020

### TAXE FONCIERE ET TAXE D'HABITATION

Un lissage des taux sur 12 ans sera proposé au conseil municipal.

### FINANCE

71 000 € de perte de DGF (Dotation Global de Fonctionnement) évité.  
5% de bonus sur la DGF.  
10% de bonus de subvention du conseil départemental.

### LES CHIFFRES

**Population :**  
2 597 habitants  
**Superficie :** 2 499 ha  
**Voirie :**  
98 km

### LE CCAS

Il n'y avait pas de CCAS à Veau-nes.  
2 élus de Veau-nes intègrent le CCAS de la commune.

### VIE ASSOCIATIVE

Un soutien confirmé aux associations.  
Une ouverture de l'utilisation des bâtiments communaux sans nuire aux activités existantes.  
La loi impose la fusion des deux ACCA

### URBANISME

Mercuriol avait engagé la transformation de son POS en PLU.  
Le territoire de Veau-nes va être intégré au nouveau PLU.

### INVENTAIRE DU PATRIMOINE

**A Mercuriol :**  
La Mairie, le gymnase M. BANC, l'Espace Eden, la maison des associations, 2 écoles, la bibliothèque, 4 logements, la poste, la boulangerie, le multiservice, la maison de Mme MILAN, la tour, le four banal, l'église, Ste Anne, la chapelle St Pierre.  
**A Veau-nes :** La Mairie, la salle des fêtes, 5 logements, l'église St Etienne, le lavoir.

### LES PANNEAUX D'AGGLOMÉRATION

**A Mercuriol :**  
MERCUROL-VEAUNES  
**A Veau-nes :** VEAUNES  
Commune de Mercuriol-Veau-nes

### VOTRE ADRESSE POSTALE

Un certificat d'adresse vous sera envoyé  
**Pour le territoire de Mercuriol :**  
Votre adresse actuelle  
26600 MERCUROL-VEAUNES  
**Pour le territoire de Veau-nes :**  
Votre adresse actuelle  
VEAUNES  
26600 MERCUROL-VEAUNES  
**4 rues vont changer de nom** pour cause de doublons

### PERSONNEL COMMUNAL

**10** titulaires auxquels s'ajoutent le personnel de Veau-nes.  
**1** agent technique 8h/semaine.  
**1** agent administratif 11,5h/semaine.  
**4** agents sous contrat.

### POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS

**3 Bureaux de vote :** 2 au gymnase M. Banc, 1 à Veau-nes.  
Rééquilibrage du nombre de votants par bureau

### LE DÉNEIGEMENT

Par l'entrepris de TP actuelle sur Veau-nes. Toujours par les 2 mêmes agriculteurs sur Mercuriol

### UN PROJET D'ÉCOLE

Le projet intègre les enfants de Veau-nes.  
**Pour les enfants déjà scolarisés,** 2 possibilités :  
> Rester à Chanos-Curson (suivant la convention actuelle)  
> Venir à Mercuriol  
**Pour les nouvelles inscriptions,** 2 possibilités :  
> Inscription de plein droit à Mercuriol  
> Inscription sur dérogation à Chanos-Curson (sans participation financière)

## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2016

Ce dimanche 3 janvier, la cérémonie des vœux revêtait une dimension toute particulière puisqu'elle officialisait l'union des communes de Mercuriol et Veau-nes au sein de la commune nouvelle Mercuriol-Veau-nes.

A cette occasion, avant les traditionnels discours de vœux, Michel Brunet, maire de la commune nouvelle, et Alain Sandon, maire adjoint, maire délégué de la commune de Veau-nes, scellaient ce « mariage » en nouant un ruban bleu, blanc et rouge entre les panneaux d'agglomération des deux communes historiques.

Alain Sandon prenait ensuite la parole, se réjouissant de l'élan nouveau donné par cette alliance et citant un proverbe africain : « Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin ».

Au cours de son discours, Michel Brunet retraçait les événements qui ont marqué l'année 2015, tant au niveau national que local.

Au niveau communal, il évoquait notamment les différents travaux réalisés ou en cours, la mise en place des nouveaux TAP, le lancement de la révision du PLU...

En ce qui concerne les projets, il soulignait que la construction de la future école constituerait une des priorités pour les élus.

Il invitait ensuite le Président du Conseil Départemental et Député Patrick Labaune à se prononcer quant au lieu d'implantation du futur collège.

Celui-ci expliqua que Mercuriol-Veau-nes semblait être le lieu le plus propice pour accueillir cet établissement et que des études allaient être menées pour déterminer l'impact de la construction d'un collège dans ce secteur sur les collèges environnants.

A l'issue de ces différentes allocutions, les nombreux Mercuriolais-Veau-nois présents ont été invités à partager le verre de l'amitié. ■



## EMPLOYÉS COMMUNAUX

Petit focus sur nos employés communaux...  
Création commune nouvelle oblige, le 1<sup>er</sup> décembre l'ensemble du personnel communal était convié en mairie afin de lui présenter le nouveau territoire sur lequel il devra exercer sa mission.

Cette réunion s'honorait de la présence des maires et adjoints des deux communes respectives Mercuriol et Veau-nes. Les employés communaux, qu'ils soient rattachés au service administratif, technique ou aux écoles, ont ainsi pu mesurer l'impact de la création de la commune nouvelle au niveau de leur tâche respective. A noter la venue au service technique de Eric Lapiere à raison de 8h/semaine qui a rejoint Bernard Fournier, Alain Chalaye, Gilles Berthelin et Jonathan Druenne. Au service administratif Corinne Rousset pour 11,5h/semaine a complété l'équipe de Monique Cheval, Yveline Pleyne et Aurélie Pral. Quant à nos atsem Christelle Cheyssière, Marie Odoard et Agnès Auroux, elles n'ont pas reçu de renfort, Veau-nes n'ayant pas d'école. Tous ces agents sont à féliciter car ils assurent leur mission avec professionnalisme afin de vous offrir un service de qualité. ■



### NOTRE SERVICE TECHNIQUE ASSURE LA RELÈVE

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la naissance de Robin au foyer de Maia et Jonathan Druenne qui travaille au service technique de la commune. Le sourire, la gentillesse de Robin comble de plaisir les parents et grands-parents. Félicitations.



## NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 11 décembre, Michel Brunet et son conseil municipal recevaient en mairie les nouveaux arrivants. Une vingtaine d'entre eux avaient répondu présents à l'invitation. Après les présentations, Michel Brunet a décrit le fonctionnement de la commune et son évolution, les différentes commissions, les services à disposition, les associations présentes sur le territoire... Les échanges se sont poursuivis autour d'une pogne et du verre de l'amitié. ■



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Il y a 97 ans, l'armistice signé à Rethondes, dans l'Oise, entre l'Allemagne et les Alliés, mettait fin à la Première guerre mondiale. Rassemblés place de la République, pour les mercuriolais, et au cœur du cimetière, pour les Veau-nois, anciens combattants, élus, représentants d'associations, citoyens se sont recueillis pour honorer ces hommes qui sont tombés pour défendre un idéal de paix, de liberté et de fraternité. Après la lecture des messages du secrétaire d'État chargé des An-



ciens Combattants et de l'Union Française des Associations de Combattants et une minute de silence, toute l'assistance fut invitée au vin d'honneur offert par chaque commune. ■

Rendez-vous sur le site internet de la mairie. Une page est consacrée à votre bibliothèque (culture, sports et loisirs > bibliothèque). Vous y retrouverez les principaux renseignements : les horaires, les périodes de fermeture, ainsi que deux liens internet pour accéder au fonds de la bibliothèque et à celui de la médiathèque de Saint-Vallier.

**ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE :**

- permanences pour le prêt des livres et la gestion des réservations
- entretien et équipement des livres (acquisitions, dons)
- animations pour les élèves des écoles
- échanges avec la Médiathèque de Saint-Vallier
- formations : les bénévoles peuvent bénéficier de nombreuses formations gratuites délivrées par les médiathèques départementales.



Si vous avez du temps de libre et que ces activités vous attirent, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe.

**T. 04 75 07 47 84**  
**bibliotheque@mercurol.fr**



DEPUIS LE 1ER JANVIER 2015, PLUS DE 80 NOUVEAUX LECTEURS HABITANT VEAUNES OU MERCUROL SE SONT INSCRITS À LA BIBLIOTHÈQUE !

PLUS DE 200 OUVRAGES (ACQUISITIONS ET DONNS) ONT ENRICHIS LE FONDS PROPRE DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE EN 2015 ! \*

ÉCHANGE DE PLUS DE 1000 (2 ÉCHANGES DE 500 LIVRES PAR AN) AVEC LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-VALLIER \*

PLUS DE 6500 PRÊTS EFFECTUÉS EN 2015, SCORE JAMAIS ATTEINT AUPARAVANT !

*\* environ 3870 livres composent le fonds de la bibliothèque, 2450 constituent le fonds propre, 1420 lui sont prêtés par la Médiathèque Départementale de la Drôme des Collines de Saint-Vallier et sont renouvelés lors de deux échanges par an.*

Ci-dessus vous reconnaîtrez la plupart des bénévoles qui vous accueillent lors des permanences, entourés des animatrices recevant les enfants de l'école du Village. Présentes aussi sur cette photographie, la correspondante de la Médiathèque de Saint-Vallier avec l'une de ses collègues.

Ce cliché a été pris, en fin d'année 2015, lors de l'échange de 500 ouvrages avec la médiathèque. Toute cette équipe vous attend donc pour vous faire découvrir ces nouveautés ainsi que les dernières acquisitions de livres récents. ■



La nouvelle organisation des temps d'activités périscolaires s'est mise en place à la rentrée de septembre 2015.

Sous la houlette de l'association « SEB SPORT ÉVÈNEMENT », ce sont douze animateurs qui encadrent environ 150 enfants répartis dans différents groupes aux activités multiples (sportives, culturelles...). Un car assure le ramassage des enfants scolarisés à l'école des Chassis en primaire et inscrits aux TAP

pour les conduire à l'école du village afin de rejoindre leur groupe d'activités.

Les enfants de maternelle restent respectivement dans leur école, encadrés par les ATSEM et d'autres animateurs, avec un programme spécifique pour leur âge établi par les ATSEM qui s'investissent pleinement dans cette nouvelle mission, qu'elles en soient remerciées. ■



**PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS NOS ÉCOLES**

Le 17 novembre les 19 élèves de CM2 et les 6 élèves de CM1 du groupe scolaire du village ont reçu une formation sur le code de la route. En début de matinée, le formateur de la prévention routière a présenté les règles de circulation en classe. Ensuite, un circuit a été installé dans la cour de l'école pour une épreuve pratique à vélo. Cette année, seule l'épreuve pratique a été notée. Tous les élèves ont eu leur autorisation de circuler à vélo. Tom a obtenu la note maximale de 10, Jules,

Alban et Elodie ont eu 9,5. L'après-midi les élèves de l'école des Chassis ont eu la même formation. Ont participé : 11 élèves de CM2, 12 de CM1 et 8 de CE2. Les élèves de CE2 n'ont pas été notés. Yoann a obtenu la note maximale de 10, Augustin et Justine ont eu 9. Cette formation est nécessaire afin de sensibiliser nos enfants aux risques et dangers de la circulation routière. Elle permet de les initier au code de la route. ■



## TRAVAUX DE VOIRIE



### PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS AU COURS DE CES DERNIERS MOIS CHEMIN DE GUEYNIER (1).

Cette voie, difficile d'accès pendant plusieurs années, a été remise en état.

Le talus s'était effondré sur quelques mètres. Nous l'avons consolidé et sécurisé par un enrochement.

Sur le côté est, abrité du vent du nord, nous avons créé une zone piétonne en recouvrant le sol de stabilisé. Cet aménagement est très apprécié des promeneurs.

La partie ouest a été goudronnée pour le confort des automobilistes.

### CHEMIN DE FIRMY (2)

De nombreuses constructions ont été réalisées sur le quartier de Firmy, l'accès de ce secteur n'était plus adapté à la circulation. Nous avons entrepris de reconstruire le chemin de Firmy.

Nous remercions les riverains qui nous ont cédé des parcelles de terrain pour réaliser notre projet.

Une réunion publique a eu lieu avant le début des travaux

où le maître d'œuvre, le mandataire et la municipalité ont présenté le projet.

Les habitants concernés ont obtenu des réponses à leurs interrogations sur le déroulement des travaux et les divers aménagements (bassin de rétention des eaux pluviales...).

France télécom, les Eaux de la Veunes en ont profité pour enfouir et renouveler leurs réseaux.

La partie basse de Firmy a été achevée fin décembre. La réfection de la chaussée du haut de Firmy sera réalisée dès février.

### ROUTE DES PENDS (3)

Suite aux intempéries de début novembre 2014, l'enrochement mis en place au printemps, pour soutenir la route des Pends, s'était effondré.

Après plusieurs mois (13) de bataille entre experts et assureurs, un accord a été trouvé. Les travaux ont enfin pu être réalisés en décembre 2015.

Ainsi la route a été rendue à la circulation pour tous les véhicules. ■

## IMPLANTATION DES "ÎLOTS DE PROPRETÉ"

En septembre 2015, la nouvelle collecte des ordures ménagères et des tris sélectifs a été mise en place.

Fini les poubelles à roulettes disgracieuses, place aux containers semi-enterrés fonctionnels. Quelques petits problèmes

techniques au début de la mise en place ont été constatés. Ils ont été très vite résolus par le SIRCTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) grâce à sa bonne réactivité.

Nous avons actuellement sur la commune 9 îlots de propreté. Nous n'avons toujours pas résolu l'implantation au quartier des Chassis.



Certains habitants font preuve de beaucoup de civisme en mettant dans les containers les sacs négligemment abandonnés par d'autres sans scrupule. Alors SVP ne laissez pas vos déchets auprès des containers, dirigez-vous vers d'autres îlots si ceux-ci sont pleins ou vers la déchetterie à votre disposition sur la commune, 6 jours sur 7.

Ces actes d'incivisme sont marginaux mais ne devraient pas exister afin de préserver notre cadre de vie. ■



### "NETTOYAGE DE SAISON"

Samedi 19 mars 2016

En famille c'est plus sympa !

Gants et sacs fournis.

Rendez-vous devant la Mairie de Mercurol-Veunes à 8h30.



## EMBELLISSMENT DE NOTRE VILLAGE

Cette année encore, nous avons fait un effort particulier pour que notre village soit fleuri, propre et accueillant.

Une raison supplémentaire à cet effort: le département a proposé notre candidature au concours régional des villages fleuris pour l'obtention de la deuxième fleur.

Pour recevoir le jury (mi-juillet) nous avons réunis tous les ingrédients pour flatter notre belle commune de Mercurol.

Notre Maire a décrit les atouts économiques, sociaux de notre village. Le président des "amis de la tour" a présenté notre patrimoine et les projets de l'association. Notre service technique a répondu aux questions techniques sur l'aménagement floral, le choix des végétaux, le paillage des massifs qui a permis une économie de 20 à 30% sur l'arrosage. Malgré toute cette mobilisation nous n'avons pas obtenu cette deuxième fleur. Toutefois le jury a apprécié notre village pour sa propreté et son fleurissement mais d'autres critères sont pris en compte. L'important est que notre village soit et reste accueillant. Notre commune a été confirmée pour la première fleur. ■

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Nous avons proposé au concours départemental des maisons fleuries, la candidature de M. et Mme Robert Blache. Ils ont obtenu la récompense suprême dans sa catégorie : **LE PRIX D'EXCELLENCE**. ■

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE AVEC LE CCAS...

Le 11 décembre dernier, les deux communes de Mercurol et Veunes ont accueilli 207 convives à l'espace Eden pour le repas de Noël 2015. Nos tables ont été joliment décorées par Françoise et Jeanine que nous remercions vivement. Le traiteur « Les 4 Saisons » de Bourg les Valence a su régaler nos aînés. Un petit groupe de musiciens emmené par un mercurolais, Mr Laborie, a apporté la touche musicale à cette journée festive. Ce repas très convivial fut riche en conversations, évoquant de nombreux souvenirs jusque tard dans l'après-midi.

Mais en cette période de fêtes, nul ne peut être oublié... nous avons donc également offert un colis aux personnes de plus de 70 ans qui n'ont pu se joindre à nous, hospitalisées, en maison de retraite ou tout simplement absentes. Ainsi 74 colis ont été distribués par l'équipe du CCAS qui a assuré deux permanences en mairie.

Nos aînés ont ainsi tous goûté à un instant de bonheur en cette veille de fêtes. ■





## ACCA MERCUROL

### TABLEAUX FIN DÉCEMBRE 2015 :

30 lièvres, 9 chevreuils, 7 sangliers.

Monsieur Lapin est toujours discret, Dame Bécasse était présente pour qui savait la trouver.

Les lâchers de faisans ont été effectués le dimanche matin.

Amis chasseurs, faites-nous remonter vos observations sur les lâchers matinaux.

Mr Jason JUSTET a rejoint Mr Alain ASTIER comme garde

particulier de l'ACCA.

Suite à la création de la commune nouvelle Mercurool-Veaunes, nos ACCA doivent fusionner conformément à l'article R422-61-21 du 29 juillet 1968. Cette procédure doit être achevée au plus tard le 30 Juin 2016.

L'assemblée générale permettra de vous informer des conséquences et de répondre à vos interrogations. Pensez aux battues aux renards de janvier et février. ■



Notre ami chasseur Jean-Claude SOURBIER nous a quitté voici quelques mois, après un long combat contre la maladie. Il a œuvré de longues années sur nos communes de Mercurool et Veaunes comme garde-chasse particulier dans nos ACCA. Beaucoup de souvenir nous reste de son passage. Nos sincères condoléances à sa famille.



## L'AMICALE LAÏQUE DES CHASSIS : ANIMATION DE QUARTIER ET SOUTIEN À L'ÉCOLE !



L'Amicale Laïque est une association regroupant des parents d'élèves, fondée il y a plus de 55 ans, ayant pour principal objectif le soutien à l'école intercommunale des Chassis. Avec l'arrivée de nouveaux enfants scolarisés à l'école des Chassis, plusieurs parents d'élèves ont rejoint l'association en 2015 et lui apportent un nouveau dynamisme. La vingtaine de bénévoles de l'association assurent la gestion de la cantine et de l'es-

La salle des fêtes des Chassis est un espace idéal pour organiser votre événement (anniversaire, repas, départ en retraite, mariage, assemblée générale ou réunion de comité d'entreprise, exposition).

Location de la salle des fêtes : Informations et réservations au 06.77.80.41.67

pace garderie, l'entretien et la gestion de la salle des fêtes des Chassis, l'organisation de manifestations en lien avec l'école (loto, fête de l'école,...)

Toutes ces activités permettent à l'Amicale Laïque des Chassis de maintenir un service de proximité (cantine et garderie) et de financer une partie des sorties scolaires, en coordination avec le corps enseignant de l'école. ■



## AMICALE BOULES MERCUROL VEAUNES

Le concours sociétaires du 04 septembre 2015 est venu clôturer notre saison bouliste. L'assemblée générale du 07 octobre annonce un bilan légèrement déficitaire. Elle s'est déroulée face à un public venu nombreux (52 adhérents). Cette assemblée a permis le renouvellement du bureau. Josseline JULLIEN après huit années passées à la tête de l'amicale a cédé sa place à Francette TRACOL, mais reste fidèle au sein du comité directeur. Cette nouvelle saison a permis de renouer avec la compétition des AS (Associations Sportives) et d'établir la programmation des concours.

Afin de prendre des forces, la 1ère compétition s'effectuera autour d'une bonne table. Ce sera notre repas annuel avec les conjoints, le 05 mars 2016.

Le 18 mars un concours sociétaires en 3 parties avec repas offert aux joueurs

le 22 avril le challenge MARIUSSE en 3 parties

le 09 juin concours vétérans (challenge ROFFAT) à 9h

le 25 juin concours mixtes en triplette en 3 parties

le 16 juillet concours 32 doublettes à 14h.

Le 09 septembre, pour clôturer la saison, dernier concours sociétaires avec repas offert aux joueurs. ■

Pour tous ceux qui souhaitent pratiquer notre sport, contacter la présidente Francette TRACOL au 06 08 71 81 56.



## L'AMICALE LAÏQUE DE VEAUNES-CHANOS-CURSON

Elle a pour objectif de financer les sorties scolaires des enfants de l'école des collines à Chanos-Curson et organise plusieurs manifestations en lien avec l'école : Loto, Spectacle de Noël, Carnaval, Kermesse.

Le 26 juin dernier s'est déroulée la kermesse de l'école. Cette année, de nombreux spectacles ont été présentés aux parents. En effet, après les animations musicales liées au projet pédagogique de l'école, les élèves ont présenté les activités réalisées dans le cadre des TAP. Comme chaque année, la remise des dictionnaires et calculatrices a permis de féliciter les élèves du CM2 qui ont quitté l'école du village et de leur souhaiter une bonne continuation dans leur future mission de collégien. Les vacances terminées, l'Amicale a aussi fait sa rentrée en accueillant avec Familles rurales les parents pour le café de la rentrée. Après avoir participé au forum des associations à Chanos-Curson le 5 septembre dernier, l'Amicale a organisé le 21 septembre son assemblée générale, le dimanche 22 novembre le loto de l'école et enfin le 11 décembre le spectacle de Noël. ■



A VENIR : carnaval et kermesse

## LES AMIS DE LA TOUR : UNE ANNÉE 2015 MÉMORABLE

### LES MILLE ANS DE LA CHAPELLE SAINT-PIERRE

Après la fête du four et du pain du 20 juin, le 19 septembre ont eu lieu les manifestations du millénaire de la chapelle Saint-Pierre, qui resteront dans les annales de la commune. Dès 8h les marcheurs sont venus inaugurer les nouveaux chemins du patrimoine qui relient le four banal, la tour et la chapelle St Pierre, avec une variante par Veaunes. Accompagnés par les animateurs de la section marche nordique du Foyer rural, des marcheurs de l'UNRPA la Grappe Dorée de Mercurool et du télégraphe de Veaunes, ce sont en fait trois groupes qui se sont succédés toute la matinée, accueillis à la Chapelle par les Amis de la Tour costumés qui ont servi café, pogne et chocolats. Animation assurée aussi par une exposition et un diaporama sur l'histoire de la chapelle et de sa restauration, ainsi que par les artistes Princesse Barouline et Crèvecoeur avec leur orgue de barbarie et les Cadets de Bacchus. Plus d'une cinquantaine de marcheurs et quelques vétérinistes ont participé, certains s'étant spontanément costumés pour la circonstance. Des surprises préparées par les bénévoles de MVA les attendaient en fin de parcours.

A midi la foule se pressait autour du four banal pour un apéritif dînatoire offert par la commune avec les mets cuits au four, magistralement préparés par les amis de la Tour et le club des boulangers retraités. Un temps fort de la journée fut animé à tour de rôle par Princesse Barouline, Crèvecoeur et les Cadets de Bacchus, auxquels s'était joint Contrario, le clown bouffon sur ses échasses qui a su amuser petits et grands.

Le public a pu aussi admirer les rapaces présentés par Faucons Vibronnais de Saône et Loire, la pièce de monnaie du millénaire gravée par C. Cardot, meilleur ouvrier de France, et découvrir les activités des associations participantes, sans oublier la découverte du jeu de boules carrées animé avec humour par les boulistes de Mercurool-Veaunes.

L'après-midi nouvelle forte affluence pour la démonstration de vols de rapaces auxquels des enfants courageux ont prêté main forte. Après ce nouveau temps fort, les artistes pris par l'ambiance, ont poursuivi leurs prestations complétées avec succès par l'école de chant du Foyer rural.

Une magnifique journée innovante, festive et populaire, offerte par les amis de la tour qui se sont dépensés sans compter, dans une ambiance d'amitié et de bonne humeur qu'ils ont communiquée aux participants.

Une journée qui montre aussi qu'avec la participation de chacun, le soutien de la collectivité, ce patrimoine redécouvert est devenu un bien commun précieux qu'il faut préserver et faire connaître.



### ÉCHECS ET MERCUROL AMIS TOUR

Les Amis de la tour ont à nouveau apporté leur concours enthousiaste à la traditionnelle fête du vin blanc organisée par MVA qui a eu un franc succès avec le beau temps revenu et des animations de qualité. Le char présentait une vraie séquence du quart de finale du championnat du monde d'échec en 2014 et les pièces vivantes du jeu ont animé le parcours du corso.

### UNE FIN D'ANNÉE EN BEAUTÉ

Deux événements importants qui ont remporté un franc succès populaire viennent de clore l'année 2015. Lors de la première exposition qui s'est déroulée du 4 au 8 décembre dans le magnifique cadre de la chapelle Saint-Pierre, plus de 150 personnes, dont des groupes de marcheurs sur les sentiers du patrimoine, ont pu admirer les œuvres de neuf artistes : Roseline Cardot, Claude Cardot, Pierre Colleu, Brigitte Faure, Geneviève Herbelin, Martine Jovine, Suzon Meyer, Laurence Serbie, Edmond Valette. Fruit d'une rencontre entre des passionnés de la défense du patrimoine et des amoureux des arts et de la culture, cette manifestation en appellera d'autres. Déjà l'association d'artistes Le Presbytère, a fait part de son intention de renouveler l'expérience.

Le 8 décembre, profitant sans doute d'un temps clément, plus de 400 personnes ont participé à la traditionnelle descente aux flambeaux : un fort moment convivial et fraternel autour d'un grand feu allumé au pied de la tour. Surprise de l'année, comme savent en concocter les Amis de la tour, le père Noël est arrivé sur son (vrai) traîneau illuminé, tiré par Gitane, magnifique jument à la retraite, ravie de faire le spectacle, sur fond musical du sympathique groupe les Saute-Carruches, fidèle à cette manifestation.

Puis, flambeaux allumés autour du feu, un long cortège lumineux s'est rendu à la salle du gymnase Marcel Banc, où le père Noël et son attelage l'avaient devancé, pour un nouveau moment convivial, dans une salle devenue trop petite pour servir vin chaud et jus de fruits.

### UNE JOURNÉE DÉTENTE ET SPORTIVE

Dimanche 30 août, une cinquantaine d'amis de la tour s'est donné rendez-vous pour une journée en famille. Après le repas au restaurant du Crestet, tous ont entrepris la descente des gorges du Doux en vélo-rail. Une journée conviviale qui s'est terminée fort tard dans la soirée où, joignant l'utile à l'agréable, les derniers préparatifs du millénaire de la chapelle ont été mis au point. ■



Déjà, les Amis de la tour donnent rendez-vous à tous en 2016, qui sera l'année des 20 ans de la renaissance de la tour, ce qui annonce encore bien des surprises, mais on n'en dira pas plus aujourd'hui. N'hésitez pas, si le patrimoine architectural, environnemental et humain vous intéresse, à rejoindre les Amis de la tour, vous serez les bienvenus.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU LE DIMANCHE 3 AVRIL. Contact : amtmercurool@free.fr**

## FOOTBALL CLUB HERMITAGE



<http://fc-hermitage.footeo.com>

La saison 2015-2016 a redémarré au Football Club Hermitage (Chanos-Curson, Beaumont-Monteux, Mercurool-Veaunes) avec une nette augmentation de nos licenciés surtout chez les jeunes, voire les très jeunes (photo 3) avec pas mal de petits Mercurolois. Cette évolution est le résultat du travail réalisé par l'équipe dirigeante (communication locale, formation de nos éducateurs, ...)

C'est donc plus de 170 licenciés (de 6 ans à vétérans) qui défendent les couleurs de notre club cette saison. Cette première partie de saison est très satisfaisante au niveau des résultats.

A noter les accessions en divisions supérieures des U15 (photo 2) et des féminines (photo 1). ■



(1)



(2)



(3)



**LA SAISON 2015-2016 BAT SON PLEIN DEPUIS MI-AOÛT POUR LES 220 LICENCIÉS :**

Début des entrainements des équipes Seniors Garçons et Seniors Filles.  
 Puis démarrage du championnat pour les 15 équipes engagées.  
 L'école de baby basket animée par Kévyne Maisonneuve accueille de nombreuses jeunes pousses.  
 Le basket loisir, avec ses nouvelles recrues, se retrouve tous les lundis soirs.

**QUOI DE NEUF AU SEIN DU BASKET CLUB MERCUROL CHANOS CURSON POUR LA PREMIÈRE PARTIE DE SAISON ?**

- 1- Le Conseil d'Administration s'est enrichi (1)**
- 2- La saison 2015-2016 à connu du changement pour les équipes seniors (2) :**

Les seniors Filles ont créé une entente avec MAUVES sous la houlette d'Eric ROCHART. C'est un nouveau souffle pour un effectif qui était en manque de joueuses.

Les seniors Garçons ont renouvelé la moitié de l'effectif suite aux départs et arrêts. Pascal LAURENS est leur nouveau coach. Ils réalisent un bon début de saison (2ème au classement).

Tous nos vœux de réussite aux équipes.

**3- Stage de la Toussaint**

Pendant deux jours, 30 jeunes pousses Baby à Poussins(es) ont pu allier perfectionnement, jeux, danses et musique.

Encadrées par Kévyne et de jeunes joueurs du club, elles ont pu pratiquer leur sport favori de façon ludique et éducative.

Le prochain stage aura lieu pendant les vacances de février.

Un projet pour les plus grands : un stage à Méjannes le Clap (Gard) au printemps.

**4- Des entraîneurs diplômés**

Les entraîneurs ont reçu leur diplôme pour l'ouverture du match des seniors 1 du 12/12/15, il s'agit de : Théo BADIER / Léo MAISONNEUVE / Leslie BOSVEIL/ Erwan KERBOUL.

**5- Fête du vin Blanc (VOIR PHOTO DU CHAR EN PAGE 27)**

Comme chaque année, le club a apporté sa contribution pour le corso de la fête avec la construction du char. Cette année les Seniors 1, 2, 3 ont aussi participé à la réalisation.

Bravo à tous ces bénévoles !

**6- Soirée Théâtre** 20 novembre avec Danièle EVENOU et Sonia DU-BOIS : Bravo à Jérôme pour l'organisation de cette soirée

**7- Le Loto** du 22 novembre a fait un carton !

450 participants

**8- La matinée Huitres (3)** du 6 décembre 2015 organisée par Jean Luc Leclerc : Un succès

**9- La matinée Diots du 13 décembre 2015 réalisée par les Seniors filles et garçons sous la houlette de Jérôme Chauvin. (4)**

Le président, Raphaël MORFIN



Manifestations à venir :  
 07 Février Matinée Boudin et Caillette  
 19 Mars Soirée théâtre : Ma mère me rend dingue avec Franck LEBOEUF  
 Avril : Soirée des partenaires

Retrouvez le programme des matchs du week-end sur la page FACEBOOK chaque MARDI pour venir encourager vos équipes.  
 Plus d'info ?  
 La page FACEBOOK du club pour l'actualité de la semaine.  
 Le site internet WWW.BCMCC.FR vous informe sur le fonctionnement du club.

**TOUT LE VILLAGE ÉTAIT EN FÊTE**

Le Vin Blanc de Mercurol a été honoré par une belle Fête et sous un beau soleil avec un temps printanier.  
 Après l'excellent concert des jeunes de l'Orchestre National de Lyon le vendredi soir, les festivités ont repris dès le samedi matin avec la concentration de voitures de prestige et les nombreux baptêmes. Les abords de l'Espace Eden se sont métamorphosés en paddock dans une ambiance festive agrémentée de producteurs locaux. Nous avons tous tendu l'oreille aux échos inhabituels des feulements et des rugissements des moteurs V6 et V8. Impressionnant !

Les applaudissements ont aussi résonné fort avec le spectacle du samedi soir Magic'Mercurol. Les artistes nous ont entraînés dans une farandole de magie, de poésie et d'humour où le temps s'efface pour ne laisser place qu'à notre sourire et notre âme d'enfant.

Le dimanche matin, une fois les feuilles de discours pliées, le son égrillard des haut-parleurs a vite été couvert par la rumeur de la foule à l'arrivée des bugnes et du Petit Vin Blanc. Moment de retrouvailles, d'échanges où nous oublions nos divergences et nos rivalités ; où nous essayons de refaire le monde .... Bref presque un repas de famille, celle des Mercurolais !

Le temps d'un repas sur le pouce, d'une digestion hâtive et résonnent déjà les musiques aux rythmes des Bandas et des Fanfares génératrices de bonne humeur.

Le Corso s'est mis en route avec les 7 chars décorés avec ingéniosité sur le thème des jeux de société. Les bénévoles des associations participantes étaient grimés et habillés de façon fantaisiste rappelant chaque fois le jeu choisi.

Les Amis de la Tour, le Basket Club, Farandole & Sous des Ecoles, MVA Jeunes, Quartier de Firmy, Le Télégraphe de Veunes, MVA



sans oublier les Jeunes de Familles Rurales Chanos-Curson et les Majorettes du Foyer Rural ont fait sensation avec humour et grâce en attirant l'œil du spectateur et en lui donnant envie de participer à cette liesse populaire au son des musiques.  
 Enfin le dimanche soir, une autre manière de revoir les groupes folkloriques et musicaux, assis confortablement dans les gradins de la salle de l'Espace Eden pendant que d'autres s'étourdissent avec la fête foraine et trinquent pour cette belle fête du Vin Blanc.

Nous avons voulu terminer la fête en invitant, fin septembre, l'ensemble de nos partenaires et les bénévoles actifs en signe de reconnaissance et de satisfaction.  
 La REBOULE, expression souvent employée par le monde rural, était une journée gastronomique familiale et amicale qui marquait la fin de travaux importants coutumiers ou exceptionnels. Notre REBOULE a eu un énorme succès en réunissant en deux soirées 170 personnes environ.

Je terminerai par les propos du seul grincheux qui positive à sa manière avec la fête du Vin Blanc.  
 Cette remarque nous oblige à rester modestes mais aussi assidus jusqu'à la prochaine qui en sera à sa 40ème édition.

« La fête du Vin Blanc est une grande réussite puisqu'elle garantit trois cent soixante-trois jours de silence par an »

Patrick PICAUT, Président de MVA

Merci de noter sur vos agendas le **JEUDI 11 FÉVRIER DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MVA**. Nous rappelons que par nos statuts, les habitants de Mercurol-Veunes, ayant plus de 18 ans, peuvent être membres de notre association en tant qu'usagers et qu'ils peuvent à ce titre assister à notre Assemblée Générale. Venez nombreux nous aurons plaisir à vous accueillir.  
**Vous pouvez aussi nous joindre sur :**  
[mva26.president@gmail.com](mailto:mva26.president@gmail.com)



LE CHAR DU BASKET CLUB MERCUROL CHANOS CURSON



## FAMILLES RURALES DES COLLINES DE L'HERMITAGE

Rassemblés autour des valeurs du « mieux vivre ensemble », les bénévoles de l'association Familles Rurales des Collines de l'Hermitage, souhaitent, au travers de leurs trois pôles d'activités (périscolaire, accueil de loisirs et animation de la vie locale), renforcer la solidarité et créer du lien sur nos territoires, aider les familles dans leur quotidien, mais aussi faire partager des moments de convivialité entre toutes les générations.

L'association Familles Rurales a été créée en 1990 à Chanos-Curson, d'une initiative de parents, souhaitant ouvrir un lieu d'accueil pour les enfants, pendant la période estivale. Ainsi est né le centre de loisirs, baptisé « Les Turlutins », en référence à un livre pour enfant de Gerda Muller.

L'association s'est ensuite consolidée autour d'un accueil périscolaire (cantine, garderie et temps d'activités périscolaires) pour l'école des collines de Chanos-Curson, qui accueille des enfants de Chanos-Curson et Mercurol-Veunes.

Nous développons également depuis plusieurs années des actions multiples sur le territoire des communes de Mercurol-Veunes et Chanos-Curson afin de créer des moments de convivialité, d'échange et de partage en famille et entre toutes les générations ; notre pôle « animation de la vie locale » propose ainsi plusieurs temps forts au cours de l'année : soirées jeux en famille, bal-folk, vide grenier, soirées « ados » encadrées par 2 animateurs, coordination du forum des associations... et participe avec nos associations partenaires à la vie de nos villages (fête du vin blanc, carnaval...). Enfin, c'est avec l'envie de faire découvrir et partager un patrimoine

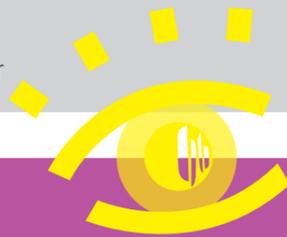
culturel vivant et de grandir ensemble que nous avons choisi d'organiser depuis 2 ans le Festival du Conte des Collines (cf. encart) ! De toutes les générations, grandes oreilles ou petites oreilles, laissez-vous emporter par le conteur... le voyage ne vous laissera pas indifférent ! On vous attend nombreux !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter notre équipe, que nous remercions de son implication et de son dynamisme au quotidien : Charlotte, directrice, Anthony, animateur « vie locale », accueil de loisirs et « ados », Laetitia, animatrice « ados », Marjorie, animatrice accueil de loisirs et périscolaire, Sandrine, Isabelle, Emilie, Sylvia et Céline, animatrices périscolaires.

Les bénévoles du conseil d'administration et des commissions seront également ravis de vous accueillir si vous souhaitez nous donner un coup de main ! Quelles que soient les disponibilités de chacun, ponctuelles ou plus pérennes, vous êtes les bienvenus ! Un seul mot d'ordre : convivialité ! ■

### Contacts :

FAMILLES RURALES  
ASSOCIATION DES COLLINES DE L'HERMITAGE  
Accueil de loisirs « Les Turlutins »  
7, rue des écoles - 26600 CHANOS CURSON  
Tel: 09/71/45/40/58  
Mail : cloisirs.chanos@orange.fr ou  
afr.vielocale.chanos@orange.fr ou  
periscolaire.chanos@orange.fr  
Pour contacter les bénévoles :  
afr.president.chanos@orange.fr



## LE FESTIVAL DU CONTE DES COLLINES 2e édition, du 26 au 31 janvier 2016

**Mardi 26/1 matin** : spectacle pour les moins de 4 ans  
**Mercredi 27/1** : sortie festival du livre St Paul 3 Châteaux  
**Vendredi 29/1** : conférence  
**Samedi 30/1, matin** : dédicaces livres pour enfants  
**Samedi 30/1, après-midi** : spectacle 6-10 ans  
**Samedi 30/1, soir** : repas conté en partenariat avec le Télégraphe de Veunes  
**Dimanche 31/1 17h** : spectacle "Grandes oreilles" à partir de 7 ans, "Les Chevaux de la Nuit". Conteurs : Sylvenn Conan, Elisabeth Calandry, Patrice Weiss, Dominic Toutain, Annie Gally...



**SAS Jean-Noël DELSARTE**  
Électricité générale  
Chauffage électrique - Climatisation  
247 route de la Ville Rouge  
26600 Mercurol  
Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

MAÇONNERIE MERCUROLAISE  
Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture  
**CASO PAOLO père & fils**  
sarlmercurolaise@orange.fr facebook menuiserie mercurolaise  
26600 MERCUROL - 04 75 07 70 18

**Garage DESSITE**  
MÉCANIQUE - CARROSSERIE  
SPÉCIALISTE DES MARQUES  
VW AUOI SEAT  
GPS Les Malfondières - 26600 Mercurol  
Tél. 04 75 07 41 03 - Fax 04 75 07 42 29

**GITEM**  
VENTE ET DÉPANNAGE  
ELECTROMENAGER  
TV ET ANTENNE  
EURL Laurent BEAUD  
610, Av du Vercors  
26600 MERCUROL  
Tel/Fax. 04 75 07 40 67  
gitemmercurol@orange.fr

**L'ABRICOTINE**  
HÔTEL 2\*\*NN  
Tél. 04 75 07 44 60  
Fax 04 75 07 47 97  
Proximité A7 - Route de Romans  
MERCUROL  
26600 Tain-l'Hermitage  
www.abricotine-hotel.com  
Hôtel Logis de France

**L'Informatique chez Vous**  
Un professionnel chez vous !  
Entreprise agréée Service à la personne.  
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.  
Installation  
Initiation-Formation  
Assistance  
Maintenance  
06 63 58 71 77  
informatique.chezvous@orange.fr  
Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercurol

**Alliance2R**  
Du REVE à la REALITE  
Neuf & Rénovation  
Déco  
Création  
Conseils  
06 24 40 09 48  
www.alliance2r.net

**Maçonnerie générale  
Charpente • Couverture**  
Patrick Berthier  
Les Chassis Ouest - 26600 Mercurol  
Tél. 04 75 08 81 90

Carrière de Mercurol | Réalisation de gabions | Démolition

**S.A.S. ROFFAT** depuis 1962  
carrières - transport - T.P.  
07 : Lamastre 30 : Saint Alexandre  
26 : Mercurol - Puyliron - Divajeu  
Tel : 04.75.07.83.50

Chantier de concassage mobile au stade Vélodrome Marseille | Terrassement / canalisation | Chantier de concassage mobile sur déviation Davézieux

**ROFFAT T.P.**



## FARANDOLE

L'association est composée uniquement de parents bénévoles. Nous menons plusieurs actions au cours de l'année qui servent à soutenir les enseignants, en finançant les projets pédagogiques qui sont proposés à nos enfants tout au long de leur scolarité (sorties scolaires, intervenants, achat de matériels).

Farandole a vu partir quelques bénévoles dont les enfants ont rejoint le collège, mais l'équipe reste soudée et motivée. Je remercie encore chaque membre pour leur soutien et leur aide.

Le bureau pour cette année scolaire 2015 / 2016 est composé de Cécile PLEYNET (Présidente), Vanessa TROUILLET (Vice Présidente), Catherine MORFIN (Trésorière), Régis PIC (Trésorier Adjoint) et Aurélie SIGAUD (Secrétaire).

Je tiens à remercier toutes les personnes qui soutiennent nos manifestations d'une manière ou d'une autre. Plusieurs manifestations sont au programme.

In extremis, nous avons commencé avec la participation

de l'école au défilé de la fête du vin blanc et la fabrication d'un char sur le thème du Monopoly. Avec bonheur cette année le soleil et la chaleur étaient de la partie, petits et grands ont bien pu en profiter.

Merci aux parents bénévoles pour la construction du char qui s'est déroulée dans la bonne humeur et plus particulièrement à la famille Martinot pour la mise à disposition de leur hangar et du tracteur, ainsi qu'à la famille Thivolle pour la remorque.

Pour Noël, nous avons proposé la vente d'un calendrier agrémenté de recettes et de compositions réalisées par les enfants en collaboration avec les enseignants sur le thème des fruits et légumes de saison.

Jeudi 17 décembre, l'ensemble des classes s'est rendu au cinéma de Romans, et l'après midi le Père Noël qui était très attendu, a fait le bonheur des petits et des grands en distribuant des cadeaux et un goûter. ■



## LE TÉLÉGRAPHE DE VEUNES

En septembre, une sortie champignons fort appréciée des participants (malgré l'absence de bolets !) dans les bois du Forez. Un accueil chaleureux nous a été réservé par la petite municipalité de la Chapelle en Lafaye. Courant octobre, « Boeing, Boeing » nous a rassemblé dans une soirée théâtre très divertissante.

En novembre notre traditionnel loto, dont la notoriété dépasse nos frontières, a remporté cette année un franc succès.

Sans parler des sorties randonnées chaque fin de mois, avec découvertes de notre patrimoine qui ont rassemblé bon nombre de participants. ■



### AU PROGRAMME POUR 2016 :

Le samedi 30 janvier, un repas conté à Veunes, avec la participation de Patrice Weiss et Elisabeth Calandry pour des contes et musiques des Alpes, dans le cadre du festival des contes organisé par Familles Rurales de Chanos-Curson.

Le samedi 5 mars une après-midi récréative pour les enfants des écoles de Chanos-Curson et de Mercurol, avec spectacle et goûter gratuits.

En juin la fête des voisins devenue une rencontre habituelle entre Veunoises et Veunois, et pour terminer un week-end dans la belle cité de Carcassonne, le 25 et 26 juin 2016, qui nous dévoilera un peu de son histoire et de son charme avec une croisière détente sur le canal du midi.

Et aussi à ne pas oublier nos rendez-vous chaque dernier dimanche du mois pour de sympathiques balades.

Toute l'équipe du Télégraphe vous attend dans l'une ou l'autre de ces manifestations et vous présente leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2016.



### QUELQUES MANIFESTATIONS À VENIR OÙ NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX AVEC NOS PLUS BEAUX SOURIRES ET NOTRE BONNE HUMEUR :

LOTO annuel : le dimanche 24 Janvier à 14H00 à l'espace Eden.

SPECTACLE DE MAGIE tout public : le samedi 2 Avril à 16h à l'espace Eden.

VIDE GRENIER : le dimanche 3 Avril à partir de 7h30 à l'espace Eden.

FETE DE L'ECOLE : le vendredi 24 Juin à l'école du village.

CONTACT :  
farandole.mercurol@yahoo.fr  
06 71 22 44 99



## LA GRAPPE DORÉE



Le jeudi 17 septembre 90 personnes se sont retrouvées à la salle de Veunes pour le traditionnel méchoui cuit à la broche, toujours dans une bonne ambiance.

Le 1er octobre 2015 à 7h un car de 60 personnes a démarré de Mercurol en direction de l'Ardèche, sur le parcours visite de la fabrique de châtaignes et de la farine de châtaignes spécialité ardéchoise. Puis direction St Remèze, découverte du musée de la lavande suivie d'un repas au restaurant, enfin visite guidée de la Caverne du Pont d'Arc : une journée très agréable.

Le 4 et 5 novembre dans le cadre de la semaine bleue 2 groupes de 32 personnes se sont rendus au restau-

rant du lycée hôtelier toujours dans l'esprit de rencontre.

Ce n'est pas moins de 37 personnes de la grappe dorée qui se sont retrouvées le vendredi 6 novembre 2015 à 13h30 dans la petite salle des sports, dans une très bonne ambiance et beaucoup de plaisir pour préparer et cuire les 17 kg de bugnes pour la fête du vin blanc. La dégustation de celles-ci, accompagnées du vin blanc doux, sur la place du village le dimanche matin a fait des heureux. (photos jointes)

Afin de séduire de nouveaux jeunes retraités et pour maintenir le dynamisme de la grappe dorée nous avons programmé pour juin 2016 une semaine de randonnée en Toscane. ■



Pensez à vous inscrire ou vous réinscrire pour 2016. Les timbres d'adhésion sont disponibles dès à présent. (règlement de 18€ par chèque à l'ordre de UNRPA Mercurol Veunes).

### PROGRAMME DU 1ER SEMESTRE 2016

- Concours de coinche inter-associations jeudi 11 février 2016 à l'Espace Eden
- Sortie raquettes en mars 2016
- Repas « grenouilles » vendredi 11 mars 2016 à Saint Donat
- Anniversaires jeudi 12 mai 2016 (salle Hermitage à 15H00)
- Randonnée en Toscane du vendredi 3 juin 2016 au jeudi 9 juin 2016
- Pique-nique jeudi 16 juin 2016
- Grillades jeudi 30 juin 2016 (12H00 salle des sports)

### POUR PLUS DE DÉTAILS :

Marche 1er groupe :	Colette Riou 04 75 07 41 71
Jean-Pierre Lombard 04 75 07 40 97	Juliette Rioufol 04 75 07 40 60
Martial Plenet 04 75 07 44 94	Voyage :
Marche 2ème groupe :	Joëlle Véron : 04 75 07 32 69



## FOYER RURAL MERCUROL



Notre saison 2015/2016 a débuté par la reprise des activités déjà en place les années précédentes, telles que le chant, la gymnastique, les majorettes, le badminton, le tennis ou encore les ateliers créatifs, sans oublier notre partenariat avec l'EATT. Cette année encore, les adhérents répondent présents.

Cette saison correspond également à la mise en place de nouvelles activités dans le but d'élargir les possibilités offertes sur la commune et de proposer des nouveautés ludiques, d'ordre culturel ou sportif.

Ainsi, une activité théâtre est proposée. Celle-ci a démarré sur les chapeaux de roues avec plus d'une vingtaine de participants enfants. Du côté sportif, nous avons mis en place un « combiné multisports » qui permet à une dizaine d'enfants de découvrir trois sports que sont l'escrime, le kin-ball ou encore le viet-vu-dao.

En ce qui concerne nos manifestations ponctuelles, nous avons proposé le 16 janvier la traditionnelle Bourse aux livres à la salle Hermitage.

Nous vous donnons rendez-vous le 30 janvier 2016 à 20h30 à l'espace Eden pour « Ginette la reine des boulettes », un spectacle humoristique qui met en scène Ginette, une villageoise de 60 ans, un peu naïve mais terriblement futée pour un moment de détente drôle, burlesque et atypique... Pour vos réservations, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.69.12.32.42 ou par mail (frm.mercurol@gmail.com).

Le Carnaval des enfants ne tardera pas non plus à montrer le bout de son nez. Ainsi, nous donnons rendez-vous à tous les enfants qui souhaitent s'amuser et se déguiser sur la place de la Prairie, le 06 février 2016 à 15h pour défiler dans les rues du village. Le goûter sera offert.



Forts du succès rencontré l'année dernière, nous renouvellerons cette année la sortie en famille. Celle-ci est planifiée le 22 mai 2016 pour une journée de détente direction Touro-Parc, entre attraction et zoo, mais nous aurons l'occasion de vous en reparler plus en détails.



Comme à notre habitude, nous vous proposons le temps d'un week-end de venir assister aux spectacles de fin d'année des sections majorettes, chant et théâtre. « Les Fées Lines de la Tour » vous proposeront une démonstration le vendredi 10 juin 2016 à 19h à la salle de Veauunes. Les sections chant et théâtre poursuivront le samedi 11 juin 2016 respectivement à 19h et 20h30.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour admirer, écouter et applaudir le travail d'une dure année de labeur pour nos adhérents et nos bénévoles. ■



Chaque année, le Foyer Rural innove afin de vous permettre de profiter d'un maximum d'activités et d'animations. La réussite de notre association passe par votre présence et votre participation.

Alors, pour que notre village bouge davantage, rejoignez-nous. Venez renforcer l'équipe des bénévoles qui est à l'initiative de toutes les activités proposées. **On compte sur vous !**



**Le 18ème Téléthon de Mercurol - Veauunes a rapporté la somme de : 6567.00 Euros**

En 2015 l'équipe du Téléthon a organisé les manifestations suivantes :  
- Dimanche 04 Octobre 2015 : une matinée tripes et gâteaux  
- Vendredi 04 Décembre 2015 : un lâcher de ballons dans les écoles du Village et des Chassis  
- Samedi 05 Décembre 2015 : un repas à la salle des fêtes de Veauunes  
Ludovic, atteint de la myopathie de Becker, nous a fait part des progrès de la recherche et de ses attentes. Il nous a également précisé que les recherches effectuées pour la myopathie profitent également à d'autres maladies (can-

cers, maladies rares, sida...)  
Des thérapies ont déjà été mises en place pour le traitement des maladies de la peau, du sang, de la vue...  
L'argent récolté lors de ces trois manifestations a été reversé au profit de l'AFM-Téléthon (Association Française contre les Myopathies).  
Nous remercions les bénévoles qui ont participé à cette action, tous les donateurs ainsi que les associations qui se sont jointes à nous (ACCA, Basket, Farandole, Foyer Rural, Les Amis de la Tour). ■

**Ets. COISSIEUX - CHEVROT**  
Plombier - Chauffagiste  
Sanitaire - Zinguerie  
Le Pérou - 26600 Mercurol  
☎ 04 75 07 40 57

**POMPES FUNEBRES Pascal LECLERC**  
24h/24  
7j/7  
Accès handicapés  
Salon de recueillement climatisé  
04 69 24 12 66  
Les Lôts, 225, chemin de la Gravière  
26600 MERCUROL  
pfsuchier@orange.fr  
www.pompesfunebressuchier.com

**Garage de l'Hermitage SARL DUFOUR**  
RENAULT  
Route de Romans  
1120, chemin de la Burge - Mercurol  
(à 2 mn direction Romans  
100 m à gauche après le pont de l'autoroute)  
04 75 07 40 38

**TOPOGRAPHIE PROJETS ET PLANS AMÉNAGEMENTS VOIRIE MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD**  
contact@stadia-be.com  
**STADIA**  
Bureau d'études

**TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD**  
MARCHANDISES GÉNÉRALES  
Les Malfondières  
26600 MERCUROL  
tél 04 75 07 44 89  
fax 04 75 07 42 23  
E-Mail osternaud@wanadoo.fr

**BOISSET TRAVAUX PUBLICS**  
Travaux publics & Canalisations  
Depuis 1967  
445, route de Tain  
26600 CHANOS-CURSON  
☎ : 04.75.07.33.44  
☎ : 04.75.07.31.63  
www.boisset-tp.fr

**les Vergers de l'Hermitage**  
LA CONFIANCE EN PARTAGE  
VENTE DE FRUITS DIRECT PRODUCTEUR  
GIE Hermitage Basse-Isère  
95 avenue du Vercors  
(rond-point de l'autoroute)  
26600 TAIN-L'HERMITAGE  
tél. 04 75 08 13 11

**BOISSET TRANSPORTS**  
Tous transports BTP avec chauffeurs  
445, route de Tain  
26600 CHANOS-CURSON  
☎ : 04.75.07.33.44  
☎ : 04.75.07.31.63  
www.boisset-transports.fr

**Trans Mobilité Des Vallées**  
Votre spécialiste des Personnes à Mobilité Réduite  
Service soigné :  
\* Seniors  
\* Personnes handicapées  
\* Personnes valides  
Véhicule modulable :  
\* AVEC ou SANS fauteuil roulant  
Contactez nous : 06 03 15 77 97  
transmobilitedesvallees@gmail.com

**RMBTP-BOSVET GRANULATS**  
Matériaux nobles & recyclés  
Professionnels & Particuliers  
Z.A. Les Lôts  
26600 MERCUROL  
☎ : 04.75.08.61.56  
☎ : 04.75.08.10.06  
www.bosvet-carrieres.fr

**MENUISERIE BOIS PVC**  
Agencement, escalier, parquet  
**SARL Ets MANDON**  
Parc d'activités des Fleurons  
400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL  
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49  
www.menuiserie-mandon.com

## PASSAGE A LA TNT HD

Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition. Êtes-vous prêt ? L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril. Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant ! ■



Toutes les infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local)



## ÉTAT CIVIL 2015 : ■ MERCUROL ■ VEAUNES

### NAISSANCES

Nom	Prénom	Né le
MAURICE	Sayane	14/03/2015
DUMONT	Hortense	13/04/2015
CHADOURNE	Martin	19/04/2015
CHORIER-PICHON	Lisa	12/05/2015
ACHARD ARHANCET	Adrien	13/05/2015
OLCZAK	Antonina	07/06/2015
CHEVREUL	Léonie	11/09/2015
DUFOUR	Mewen	30/09/2015
GRIGNON	Antoine	03/10/2015
ABBALLE	Tino	12/11/2015
GARCIA	Isis	18/11/2015
GABE-ROUVEURE	Camille	21/11/2015
BARBAROT	Eytan	25/12/2015
BARTOSIK	Alessia	09/01/2015
DUSSAUGE	Valentin	31/10/2015
PONS-GALA	Gaspard	05/12/2015



### MARIAGES

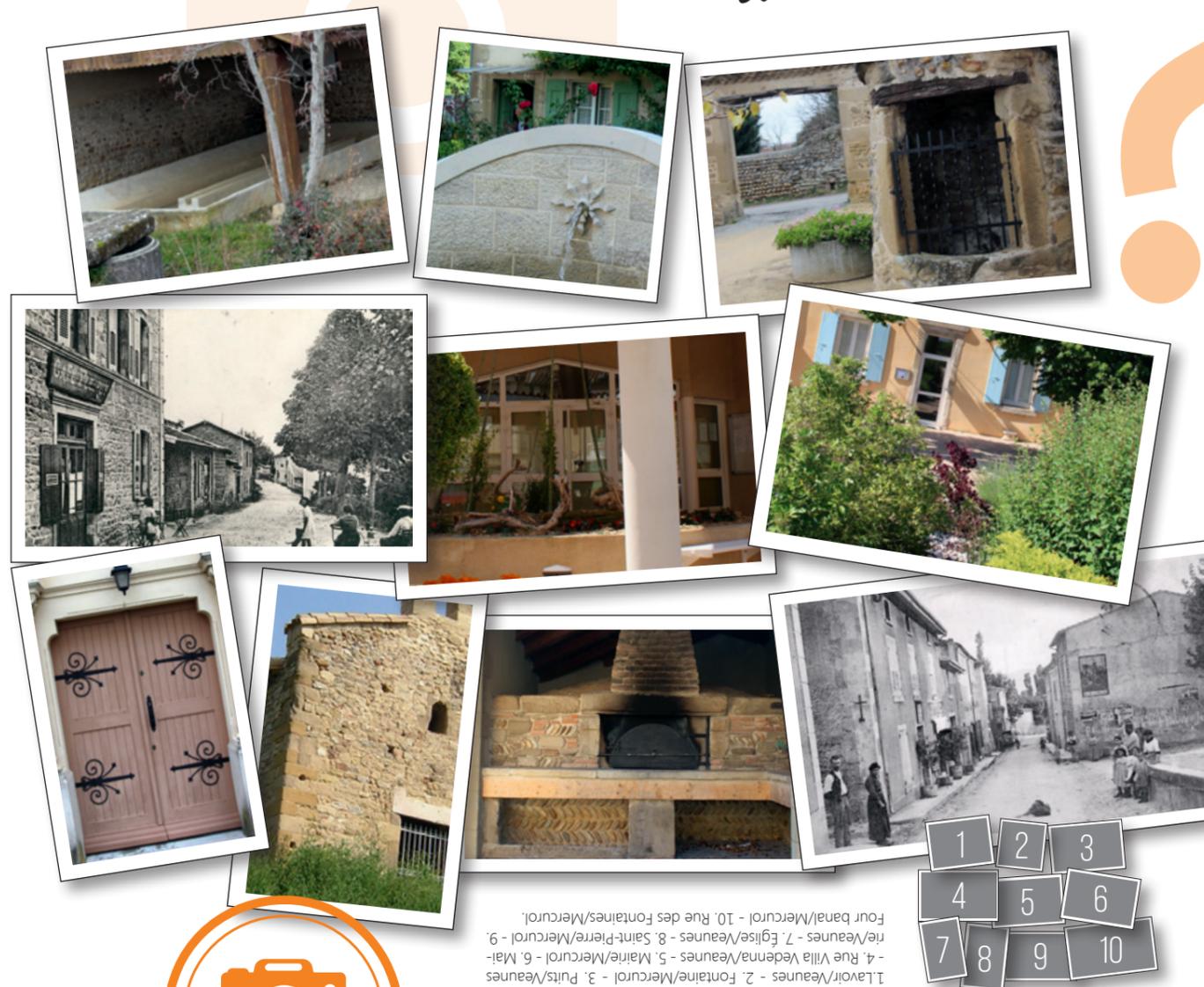
Date du Mariage	Nom (Epoux)	Prénom (Epoux)	Nom (Epouse)	Prénom (Epouse)
28/02/2015	FLORE	Mathieu	GIROUD	Aurélie
02/05/2015	MARGIER	Bruno	DE FRANCISCI	Danièle
06/06/2015	BILLON	Kévin	RODRIGUES	Pauline
13/06/2015	LOMBARD	Pascal	DEVAUX	Carol
20/06/2015	EYNARD	Fabrice	CHASTAN	Elisabeth
22/08/2015	DESMARTIN	David	MARGUERON	Aurore
03/10/2015	BIED	Gilles	SOURBIER	Carole
15/08/2015	QUESTIER	Benoît	CHALAYE	Caroline
31/12/2015	CHIODI	Sébastien	FEYDET	Annick

### DÉCÈS

Nom du Défunt	Date du Décès
FOUREL Jean,	23/01/2015
GARAT Madeleine,	12/02/2015
DUTRIEUX Michel	16/02/2015
SAVET Robert,	29/03/2015
MAZA Guy	29/03/2015
LAFOND Michel	14/04/2015
GONNON Frédéric	06/05/2015
ODOARD Denis	30/06/2015
FOURNIER Denise,	05/07/2015
FOUARD Colette	26/09/2015
GAY Louis,	17/10/2015
DESBOS Gilles	27/10/2015
MARTIN Michel	15/08/2015

## JEU : reconnaissez-vous ces photos ?

Veauunes... ou Mercuriol ?



1. Lavoir/Veauunes - 2. Fontaine/Mercuriol - 3. Puits/Veauunes - 4. Rue Villa Vedenna/Veauunes - 5. Mairie/Mercuriol - 6. Mairie/Veauunes - 7. Eglise/Veauunes - 8. Saint-Pierre/Mercuriol - 9. Four banaal/Mercuriol - 10. Rue des Fontaines/Mercuriol.



## CONCOURS

Merci d'envoyer votre/vos photo(s) par mail à l'adresse suivante : [mairie@mercuriol.fr](mailto:mairie@mercuriol.fr) avant le 12/06/16. Pensez à préciser dans l'objet du mail "Concours photo bulletin" et à renommer votre photo : nom\_prénom\_photobulletin.jpg

## A VOS OBJECTIFS !

Vous êtes invités à participer à un "concours photo". L'idée est simple : vous nous envoyez un ou plusieurs clichés mettant en valeur de manière originale notre commune ou un évènement s'y déroulant.

### LA PHOTO SÉLECTIONNÉE FERA LA UNE DU BULLETIN MUNICIPAL DE JUILLET 2016.

(photo prise en extérieur au printemps ou en début d'été, présence possible de personnes en respectant le droit à l'image...) Les autres photos retenues pourront être publiées à l'intérieur du bulletin

Résolution minimale souhaitée : L 2400 x H 3400 pixels.



# À VOS AGENDAS !

**DIMANCHE 24 JANVIER LOTO** de Farandole - 14h à l'Espace Eden

**SAMEDI 30 JANVIER HUMOUR : GINETTE LA REINE DES BOULETTES** - Foyer Rural - 20h30 à l'Espace Eden

**SAMEDI 30 JANVIER 2ÈME FESTIVAL DU CONTE DES COLLINES** - Familles Rurales. 15h00 Salle Hermitage «Terre mes souliers, Ciel mon Chapeau». 20h30 Salles des fêtes de Veunes : Repas conté - Contes et musique des Alpes

**SAMEDI 6 FÉVRIER CARNAVAL** - Foyer Rural - 15h Place de la république

**SAMEDI 6 FÉVRIER ONE MAN SHOW : LAURENT SAVARD** - ADAPEI - 20h30 à l'Espace Eden

**DIMANCHE 7 FÉVRIER MATINÉE BOUDIN ET CAILLETES** du basket - 9h au gymnase Marcel Banc

**JEUDI 11 FÉVRIER CONCOURS DE COINCHE** de la grappe dorée - 14h à l'Espace Eden

**JEUDI 11 FÉVRIER ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de Mercuriol Veunes Animation - 20h30 à la salle Hermitage

**SAMEDI 5 MARS APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE** des enfants des écoles - Télégraphe de Veunes

**SAMEDI 5 MARS REPAS ANNUEL** de l'amicale boule - 12h à la petite salle du gymnase Marcel Banc

**VENDREDI 11 MARS REPAS «GRENOUILLE»** de la Grappe Dorée

**VENDREDI 18 MARS CONCOURS SOCIÉTAIRE** de l'amicale boule - 14h au boulodrome

**SAMEDI 19 MARS NETTOYAGE DE SAISON** - 8h30, devant la Mairie de Mercuriol-Veunes

**SAMEDI 19 MARS THÉÂTRE : MA BELLE-MÈRE ET MOI** - Basket - 20h30 à l'Espace Eden

**SAMEDI 2 AVRIL SPECTACLE DE MAGIE** - Farandole - 16h à l'Espace Eden

**DIMANCHE 3 AVRIL VIDE GRENIER** de Farandole - 7h30 à l'Espace Eden

**DIMANCHE 3 AVRIL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REPAS** des amis de la tour - 10h Salle Hermitage /12h Gymnase Marcel Banc

**VENDREDI 22 AVRIL CHALLENGE MARIUSSE** de l'amicale boule - 14h au boulodrome

**DIMANCHE 22 MAI - SORTIE EN FAMILLE** du Foyer Rural

**3 AU 9 JUIN RANDONNÉE EN TOSCANE** de la Grappe Dorée

**JEUDI 9 JUIN CHALLENGE ROFFAT** de l'amicale boule - 9h au boulodrome

**VENDREDI 10 JUIN SPECTACLE DES MAJORITÉS** - Foyer Rural - 19h salle des fêtes de Veunes

**SAMEDI 11 JUIN SPECTACLE CHANTS ET THÉÂTRE** - Foyer Rural - 20h salle des fêtes de Veunes

**SAMEDI 11 JUIN PORCELET** du basket - 12h au gymnase Marcel Banc

**JEUDI 16 JUIN PIQUE-NIQUE** de la Grappe Dorée

**SAMEDI 18 JUIN FÊTE DU FOUR BANAL** - Les Amis de la Tour

**VENDREDI 24 JUIN FÊTES DES ECOLES** - École des Chassis et Groupe scolaire du village

**SAMEDI 25 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE** - Place de la république

**SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN WEEK-END À CARCASSONNE** - Le Télégraphe de Veunes

**SAMEDI 25 JUIN CONCOURS EN TRIPLETTE** de l'Amicale Boule - 14h au boulodrome

**JEUDI 30 JUIN GRILLADE** de la Grappe Dorée - 12 h au gymnase Marcel Banc

